VILLE d'ERMONT

résonance

Chercheurs et consultants associés

Mars 2006

Bénédicte de LATAULADE
Lucie MELAS
Avec la participation de Mathieu LAMOUR

iaanostic

Jeunesse

16 - 18 ans

5, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris - tél : 01 42 22 47 32

Introduction 4

Contexte de l'étude 4

Les objectifs généraux de l'étude ont ainsi été définis 4

Méthodologie de l'étude 5

1. Être jeune à Ermont aujourd'hui : les 16-18 ans 6

1.1. Quelques données de cadrage 6

1.2. « Les jeunesses » Ermontoises 13

Une nécessité de distinguer les publics : essai de typologie 13

Les jeunes des classes « moyennes » : une jeunesse « studieuse » 14

Quelques caractéristiques tranversales d'une classe d'âge 17

1.3. La parole des jeunes ermontois 19

A propos du Service Municipal de la Jeunesse 20

Un mot sur le Conseil Municipal Jeunes 21

Quels sont leurs loisirs et leurs occupations à Ermont ? 21

2. Quelle offre de service ? 26

2.1. Un acteur central : le Service Municipal de la Jeunesse 26

Le projet du SMJ 26

L'offre du Service Municipal Jeunesse 29

2.2. Les autres structures 32

2.3. Les associations sportives et le Service Municipal des sports 36

2.4. Les équipements présents sur la commune 37

2.5. Principaux projets en cours en direction de la jeunesse 38

3. Analyse transversale 40

3.1. Les constats spécifiques au SMJ 40

Des constat généraux 40

Des constats sur l'organisation du service 40

3.2. Le fonctionnement du partenariat local … 42

… une coordination territoriale en construction 42

3.3. Une offre de loisirs peu adaptée à la demande ? 44

3.4. Une tension entre proximité et centralité 45

4. Conclusion : enjeux et orientations ____ *47*

ORIENTATION N°1 : ____ **47**

Construire un projet jeunesse partenarial et global

ORIENTATION N°2 : ____ **48**

Réussir le projet de l'espace Guerin Drouet

ORIENTATION N°3 : Résoudre la tension entre centralité et proximité ____ **49**

Répondre à la demande de proximité, diversifier l'offre en fonction de la demande

ORIENTATION N°4 : Développer la qualification des acteurs ____ **50**

Annexe ____ *51*

Liste des entretiens réalisés

Contexte de l'étude

La ville d'Ermont recherche depuis 1997 une mise en cohérence de sa politique en direction des préadolescents et des adolescents de la commune. La politique éducative est un axe important de l'action municipale. La création en 1998 d'un service municipal jeunesse témoigne de cette volonté. D'autres éléments peuvent à ce titre être évoqués : la municipalisation des centres socioculturels ou le développement du partenariat en direction des associations de prévention et des services extra municipaux.

Pour améliorer son intervention, la commune a souhaité engager un diagnostic spécifique sur la question des 16-18 ans.

L'engagement d'une telle démarche, ne peut être que le fruit d'une coopération importante entre de multiples partenaires qu'il convient, en quelque sorte, d'orchestrer.

Ainsi, conformément à la demande des commanditaires, la mission d'étude a visé à produire un diagnostic des activités jeunesse (bilan quantitatif et qualitatif de l'existant en terme d'action pour les 16-18 ans).

Ce diagnostic s'appuie sur un état des lieux, une synthèse de l'existant, un recensement et une analyse partagée fine des besoins des jeunes pour aboutir à terme à la définition d'orientation.

Les objectifs généraux de l'étude ont ainsi été définis

- Mieux connaître et qualifier la situation des 16-18 ans vivant sur la commune
- Mettre à plat et faire le bilan des actions et dispositifs mis en œuvre aujourd'hui sur la commune en direction des 16-18 ans (bilan quantitatif et qualitatif, évaluation de l'existant)
- Faire émerger les difficultés et les forces opérationnelles de la commune par rapport à cette tranche d'âge
- Définir les besoins et attentes des jeunes selon différents axes (loisirs, participation, culture, insertion,…)
- Définir les principaux enjeux, formuler de grandes orientations et axes d'intervention prioritaires pour le développement de nouveaux projets en direction des 16-18 ans
- Réactiver la dynamique partenariale garante de la mise en œuvre du projet.

Méthodologie de l'étude

Cette étude a été réalisée entre novembre 2005 et février 2006. Différentes méthodes ont été utilisées : analyse documentaire, visites sur le terrain, conduite d'entretiens et animation de groupes de travail.

Des entretiens ont été conduits auprès des principaux acteurs locaux en charge des questions de la jeunesse (cf. annexe liste des entretiens), complétés par des rencontres avec des jeunes eux-mêmes, dans leurs principaux lieux de rassemblement (quartier des Chênes, dans le local de l'ADPJ, des jeunes du CMJ rencontrés dans les locaux du SMJ…).

Nous avons par ailleurs organisé trois tables rondes :

- Une table ronde interne avec l'ensemble du personnel du SMJ afin de réfléchir à sa capacité d'action et son repositionnement éventuel (13 janvier 2006) ;
- 2 rencontres inter professionnelles regroupant les principaux acteurs locaux afin de partager les constats du diagnostic, d'identifier les besoins et les attentes des jeunes ermontois, et de définir les principales orientations ainsi que les axes de développement d'une politique jeunesse (20 janvier et 28 février 2006) à mettre en œuvre sur la ville.

1. Être jeune à Ermont aujourd'hui : les 16-18 ans

1.1. Quelques données de cadrage

La ville d'Ermont comptait **27 474 habitants en 1999, dont 1 891 jeunes entre 15 et 19 ans.**
Elle est située dans la vallée de Montmorency à 16 km au nord-ouest de Paris. Implantée dans une zone très urbanisée du Val-d'Oise, elle bénéficie de voies de communication routières et ferroviaires importantes. Elle est notamment desservie par 4 gares RER et SNCF.

Données démographiques

L'ensemble des données produites sont issues du recensement INSEE de 1999

Indicateurs démographiques et descriptif de la population d'Ermont					
Population	**Population (1999)**	**27 474**	**Ménages**	**Nombre total de ménages**	**10756**
	Population (1990)	27 947		Ménages de 1 personne	28,00%
	Hommes	*48,1%*			
	Femmes	*51,9%*		Ménages de 2 personnes	29,70%
	Variation de population 1990 - 1999	-1,7%			
	Densité de population	6 604 hab / km²		Ménages de 3 personnes	17,90%
Variations	**Taux annuel moyen de variation de la population 1990 - 1999**	**-0,20%**		Ménages de 4 personnes	16,10%
	Solde naturel 1990 - 1999	*+ 2 494 hab*		Ménages de 5 personnes	5,20%
	Solde migratoire 1990 - 1999	*- 2 947 hab*		Ménages de 6 personnes ou plus	3,10%

Population totale par classe d'âge et quartier

Répartition de la population d'Ermont (4 tranches d'âge)

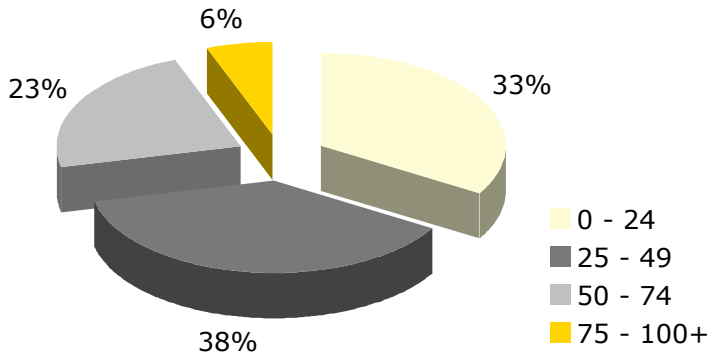

Les deux tranches d'âges prédominantes sur la ville d'Ermont sont les 0-24 ans et les 25-49 ans, reflétant un profil communal relativement jeune.

La répartition communale des moins de 25 ans est très homogène, chaque classe d'âge étant répartie de manière égale.

Repartition des 5 tranches d'âge chez les jeunes d'Ermont

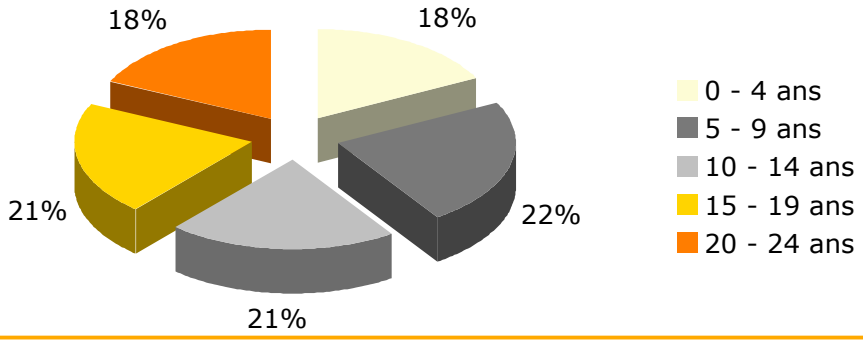

Répartition des tranches d'âge par quartier

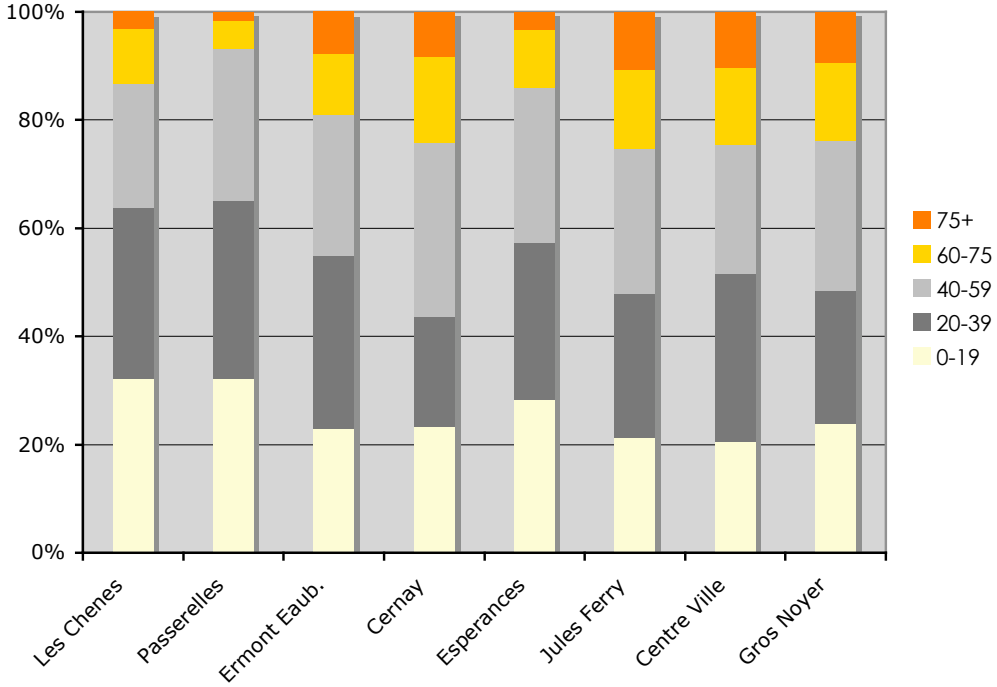

La représentation précédente indique une hétérogénéité dans la répartition des 5 grandes classes d'âges dans les huit quartiers d'Ermont. En particulier, nous remarquons que les deux premiers quartiers présentent des similitudes, que l'on ne retrouve pas dans les autres secteurs (mis à part Espérance qui s'en rapproche). Regardons plus précisément les données sur ces deux quartiers d'habitat social :

Proportion des différentes tranches d'âge sur le quartier des Chenes

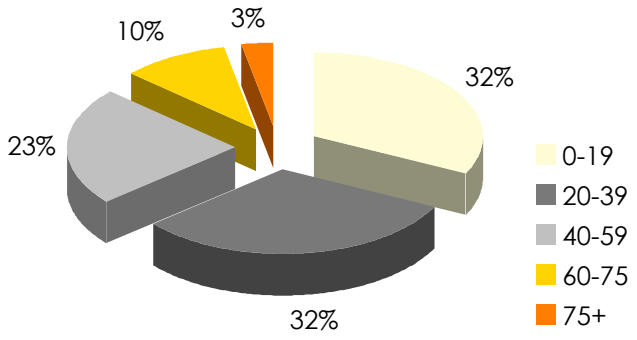

Le quartier des Chênes comporte, à proportion égale, des personnes de 0 à 19 ans, et de 20 à 39 ans, les autres tranches d'âges étant bien moins présentes, en particulier les plus de 60 ans.

La remarque est la même sur le quartier des Passerelles, avec une représentation encore plus faible des plus de 60 ans. Plus des deux tiers des habitants ont moins de 40 ans.

Proportion des différentes tranches d'âge sur le quartier des Passerelles

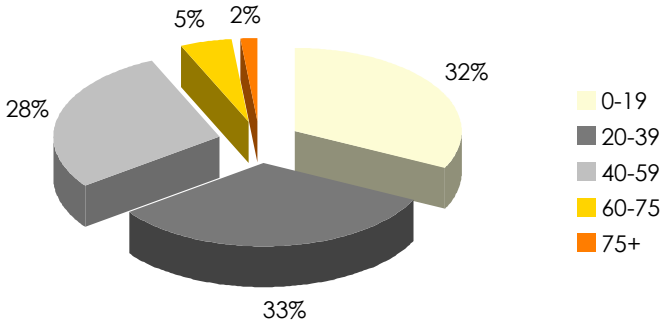

Dans les quartiers d'habitat social ou en contrat de ville (Les Chênes, Passerelles), la proportion de jeunes âgés de 0 à 19 ans atteint 32%, alors que la moyenne de la ville est de 27% (tableau ci-dessus).
La plupart des personnes de la ville âgées de plus de 60 ans vivent dans les quartiers de Cernay, à Jules Ferry ou au Centre ville. Ces quartiers concentrent plus de 50 % des plus de 60 ans.

Ménages et familles

Beaucoup de personnes seules vivent dans le quartier du *Centre ville* (39% de l'ensemble des ménages du quartier), ou à *Jules Ferry* et *Ermont Eaubonne* (32% des ménages) contre 28% pour la ville entière. Par contre, dans le quartier de *Cernay*, où les logements sont en grande majorité pavillonnaires, la proportion des personnes seules est faible (environ 17%).

Cernay et *Jules Ferry* accueillent un grand nombre de ménages de deux personnes (35-36% des ménages). Aux *Passerelles* et *aux Chênes*, au contraire, moins d'un quart des ménages est composé de deux personnes.

Les ménages formés d'au moins cinq personnes sont concentrés dans les quartiers *des Chênes* et des *Passerelles* (55% des ménages de cinq personnes et plus de la ville), soit prés d'un ménage sur huit dans ces quartiers. (Analyse extraite du document réalisé par la ville « Analyse de la ville par quartier » à partir des données INSEE de 1999).

Nombre de personnes par ménage selon les quartiers d'Ermont

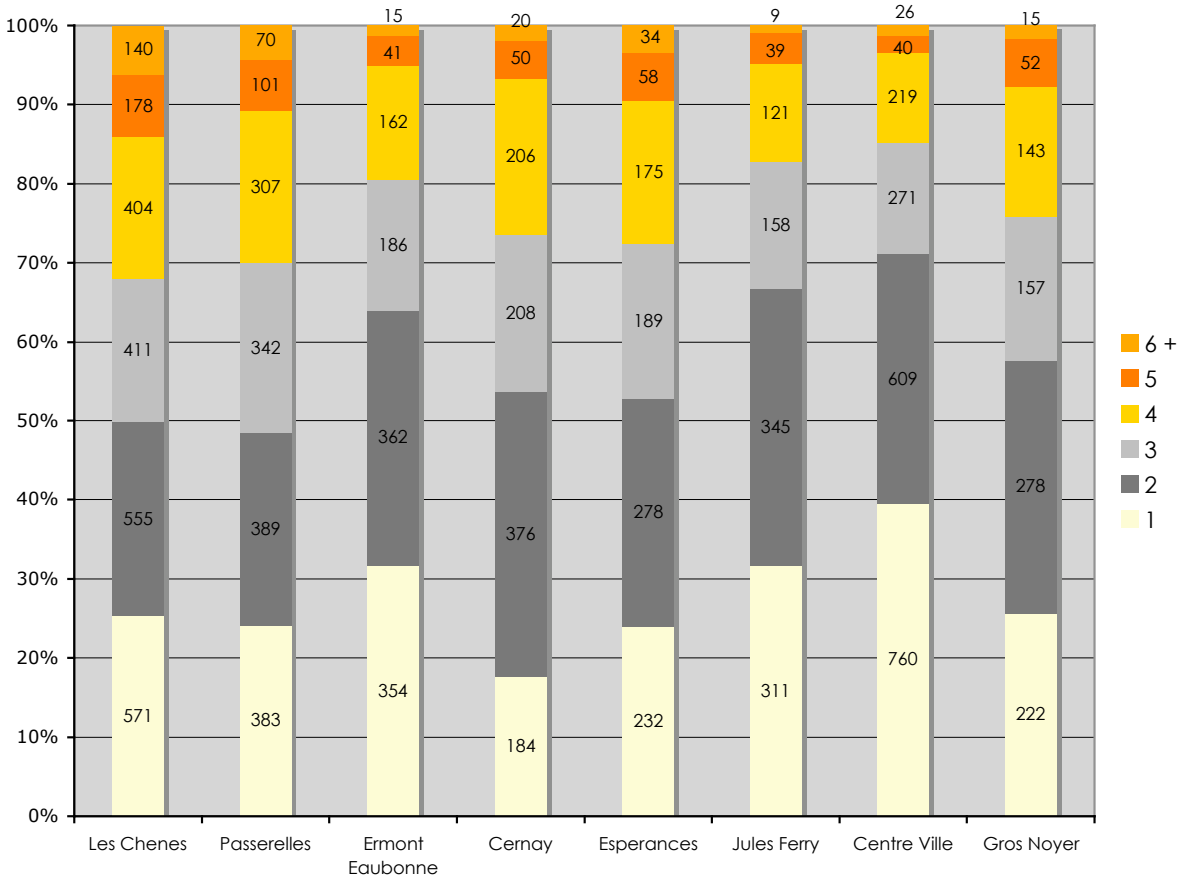

Nombre moyen de personnes par ménage	
Les Chênes	2,8
Passerelles	2,7
Ermont Eaubonne	2,3
Cernay	2,6
Esperances	2,7
Jules Ferry	2,3
Centre Ville	2,1
Gros Noyer	2,5
Moyenne communale	**2,5**

Le nombre moyen de personnes par ménage le plus élevé de la commune est de 2,8 aux Chênes. Le moins élevé, de 2,1 personnes, concerne le centre ville.

Dans les quartiers d'habitat social ou en contrat de ville (Chênes, Passerelles), la proportion de jeunes âgés de 0 à 19 ans atteint 32%, alors que la moyenne de la ville est de 27%.

Selon les données du dernier recensement de 1999, la répartition en 9 tranches d'âges de la population des 3-24 ans donne le schéma suivant :

Répartition des 3-24 ans sur Ermont (RGP 1999)

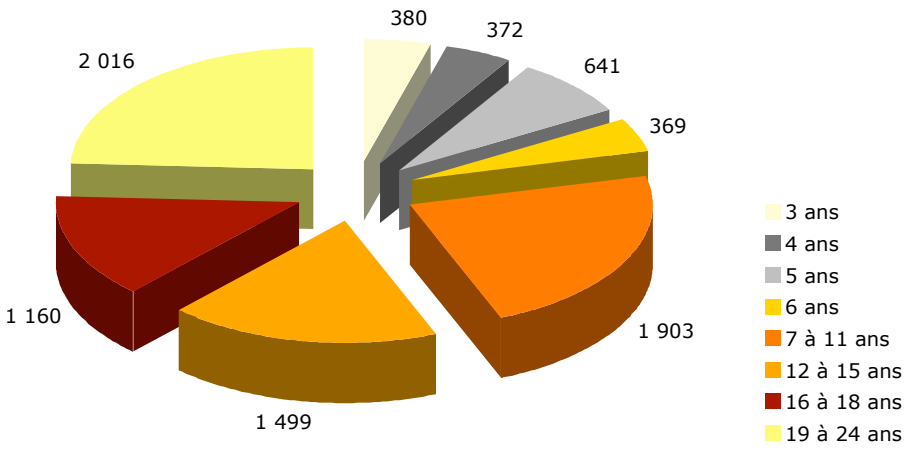

Une projection début 2006 (soit 6 ans après le recensement) nous donne les effectifs théoriques suivants :

- 1903 jeunes de 13-17 ans
- 1499 jeunes de 18-21 ans

Nous pouvons donc faire l'hypothèse que la population âgée de 16 à 18 ans est légèrement supérieure à celle du dernier recensement : l'effectif devrait être compris entre 1200 et 1400 jeunes.

Nombre des couples selon le nombre d'enfants et nombre moyen d'enfants par couple

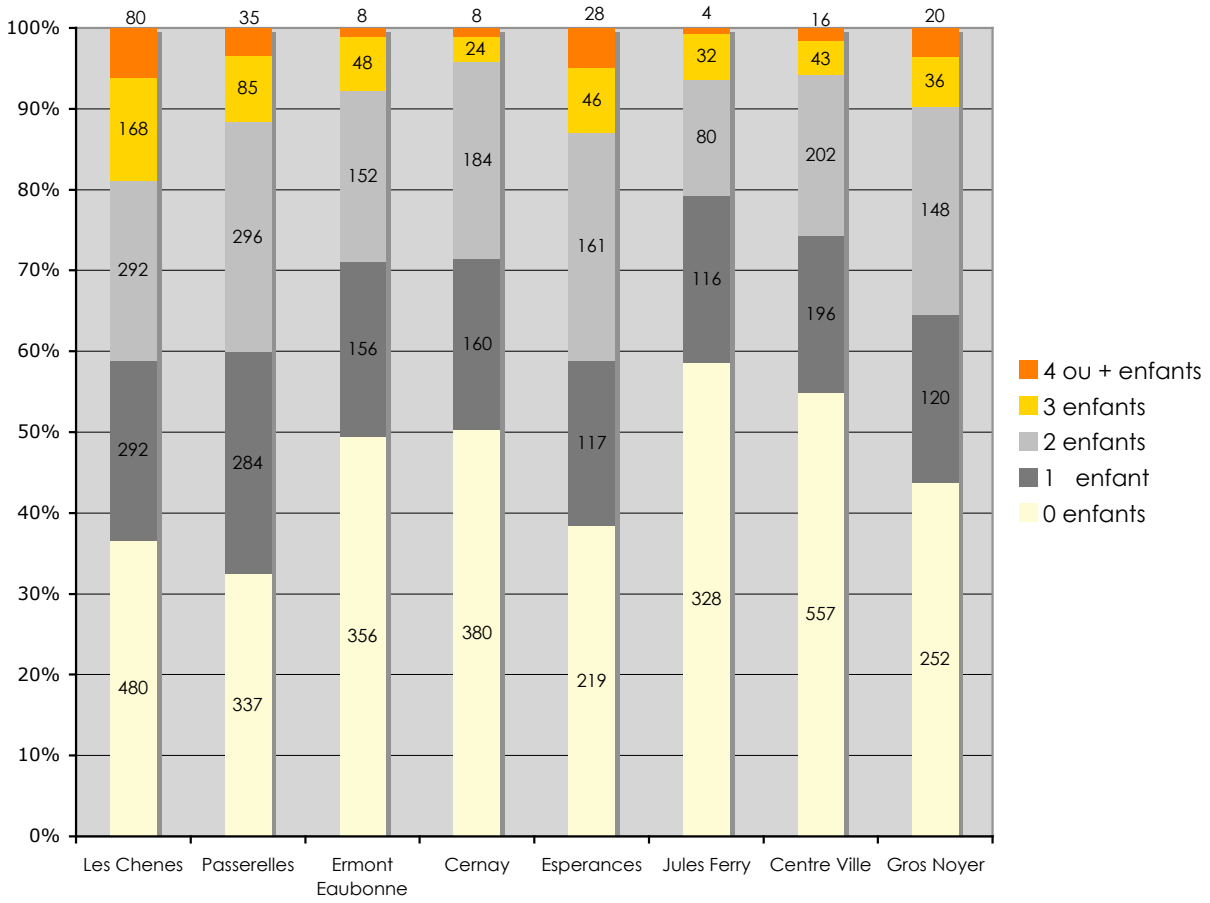

Dans les quartiers Jules Ferry, Centre Ville et Cernay, plus de la moitié des couples n'a pas d'enfants et la part de ceux qui en ont plus de deux est très faible. Par contre, aux Chênes, près de 20% des couples ont au moins trois enfants à charge.

Le logement

Au total, la ville compte 4 211 logements sociaux (foyer Sonacotra et Résidence pour personnes âgées compris) sur 10 191 logements soit plus de 40 % du parc de logements. Trois bailleurs possèdent ce parc HLM : l'OPCHLM 1565 logements, la SCIC 1738 logements et EFIDIS 110 logements On dénombre sur la ville d'Ermont 68,35 % de logements collectifs pour 31,65 % de logements individuels.

Neuf quartiers peuvent être identifiés :

- *Balzac Bapaume* : Immeubles HLM sur une partie du quartier entouré d'une zone pavillonnaire sur 1/3 du quartier
- *Chênes* : Immeubles de type HLM avec très peu de pavillons, quartier le plus social avec des familles en grandes difficultés
- *Passerelles Carreaux Glatignies* : Immeubles de type HLM avec très peu de pavillons
- *Ermont-Eaubonne* : Quartier pavillonnaire pas d'immeuble
- *Cernay* : Immeubles de standing privés, zone pavillonnaire
- *Jules Ferry* : Zone pavillonnaire et pas d'immeuble
- *Centre ville* : Immeubles de standing et zone pavillonnaire
- *Espérances* : Immeubles HLM avec une zone pavillonnaire importante
- *Gros Noyer* : Zone pavillonnaire importante avec quelques immeubles.

L'emploi, le chômage et le niveau d'études dans la commune

Scolarité : Niveau d'études (> 15 ans) sur Ermont

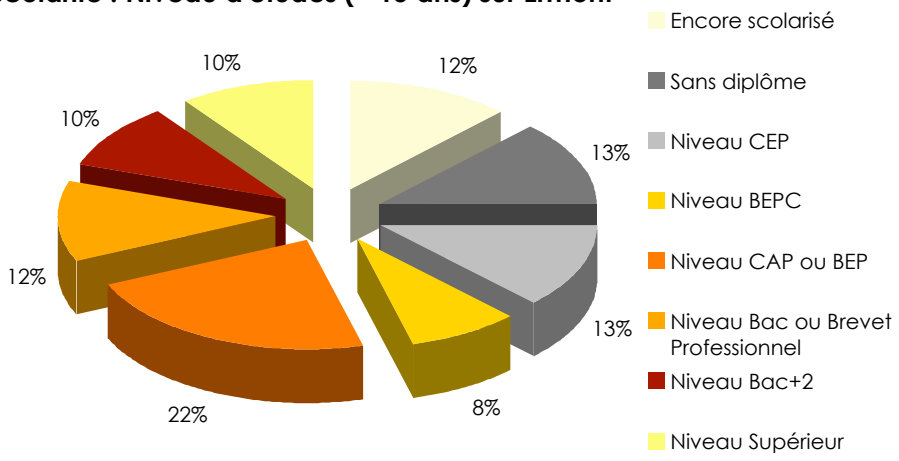

Remarque : le taux de réussite au baccalauréat (2004)du Lycée Van Gogh est de 81%.

Le taux de chômage global reste inférieur à la moyenne nationale.

On note une proportion importante de professions intermédiaires et d'employés.

Le revenu moyen global est plus élevé que la moyenne nationale mais masque des disparités par quartiers (cf infra).

	Emploi	Ermont	Moyenne Nationale
	Revenus moyens par ménage	24 703 € / an	20 363 € / an
Activité / Chômage	Actifs	48,50%	45,20%
	Taux d'activité entre 20 et 59 ans	86%	82,20%
	Taux de chômage (1999)	10,50%	12,90%
	Retraités	15,20%	18,20%
	Jeunes scolarisés	26,20%	25%
	Autres personnes sans activité	10,10%	11,60%
Catégories socio-professionnelles	Agriculteurs	0,10%	2,40%
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,00%	6,40%
	Cadres, professions intellectuelles	15,80%	12,10%
	Professions intermédiaires	27,60%	22,10%
	Employés	34,00%	29,90%
	Ouvriers	18,40%	27,10%

Quartier	Chômeurs	Population active totale	Taux de chômage
Les Chenes	511	2 984	17,1
Passerelles	239	2 398	10
Ermont Eaubonne	92	1 353	6,8
Cernay	66	1 233	5,4
Esperances	156	1 299	12
Jules Ferry	71	1 027	6,9
Centre Ville	165	1 999	8,3
Gros Noyer	101	1 041	9,7
Total	1 401	13 334	10,5

Les données concernant le chômage sont à nuancer fortement selon les quartiers. Le tableau qui suit présente la répartition du chômage par quartier, tandis que le graphique expose la répartition par quartier du chômage de toute la commune.

Ermont comprend un centre ville de classes moyennes et des quartiers plus paupérisés où se concentre l'essentiel de la jeunesse visible (plus de 50 %).

Le chômage est nettement plus fort dans les quartiers d'habitat social (Passerelles et Chênes).

Répartition du chômage dans les quartiers d'Ermont

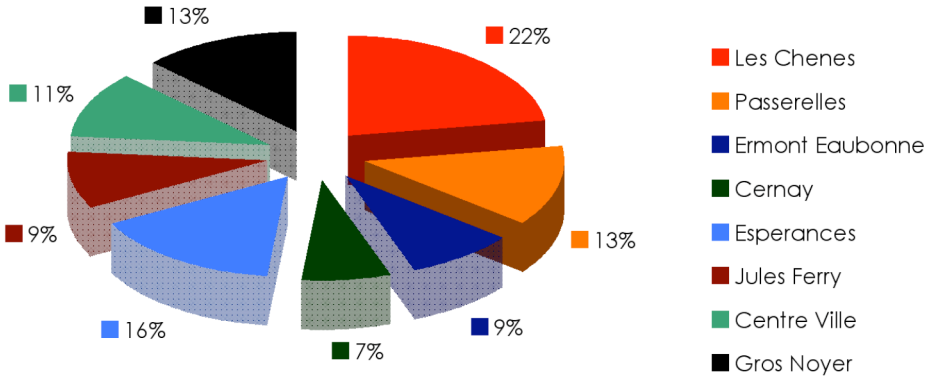

La population des 16-18 ans n'est pas homogène. La différence essentielle tient en grande partie au fait d'être encore scolarisé ou non. La place des jeunes dans la société comme une des questions majeures de la vie sociale n'est pas nouvelle. A l'heure où l'on assiste à un bouleversement complet des processus traditionnels de socialisation cette question prend aujourd'hui une acuité particulière.

Auparavant, l'insertion sociale et professionnelle, l'acquisition des rôles se faisaient par étapes successives et organisées. La désintégration de la société industrielle, les modifications de l'environnement social, des comportements individuels et collectifs et des conditions du marché du travail sont venus bousculer ce modèle. D'une part la jeunesse s'allonge : sous la pression des facteurs économiques les jeunes sont en moyenne plus âgés quand ils franchissent les différentes étapes de la vie (fin des études, accès à l'emploi, constitution d'une famille). D'autre part surtout, les itinéraires de vie ne sont plus linéaires, les allers retours entre différents statuts sont de plus en plus fréquents : on peut être à la fois étudiant, chargé de famille, à la recherche d'un emploi, vivre chez ses parents…

Les 12-25 ans constituent un enjeu majeur des politiques publiques locales.

1.2. « Les jeunesses » Ermontoises

Une nécessité de distinguer les publics : essai de typologie

Le public jeune est trop souvent abordé de manière globale : l'on parle « des jeunes » sans spécifier autre chose que l'appartenance à une classe d'âge. Or, nous pouvons observer chez eux des trajectoires variées, des appartenances sociales, des pratiques et des attentes très différenciées.

Cet essai de typologie, qui a certains égards peu paraître schématique, comme toute tentative de classement, vise à offrir aux professionnels une grille de lecture et d'analyse. Celle-ci doit permettre d'affiner l'offre selon les situations.

Ainsi, il semble que l'on ne puisse pas parler *« d'une jeunesse ermontoise »*, mais bien de **plusieurs jeunesses**.

Les jeunes des classes « moyennes » : une jeunesse « studieuse »

Ces jeunes adhérent aux dispositifs institutionnels et restent fortement inscrits dans l'étape scolaire. Entre 15 à 19 ans, plus de 9 jeunes sur 10 sont encore à l'école ou en apprentissage.

Ces jeunes sont marqués par une sociabilité presque entièrement organisée autour des deux instances de socialisation que sont la famille et l'école : travail scolaire, activités parascolaires (sportive ou culturelles : fréquentation des clubs sportifs, du conservatoire, des ateliers théâtre), temps de récupération (fréquentation d'amis) et participation à la vie familiale absorbent tout le temps du jeune. Ils ont en définitive peu de temps disponible pour se consacrer à autre chose qu'à ces activités scolaires, périscolaires et familiales, et ne sont donc pas vraiment demandeurs d'activité supplémentaire.

Ils sont plutôt inscrits dans une « affiliation conventionnelle » à la société : à savoir la construction de l'identité, des rôles et des codes sociaux se réalise en adéquation avec les attentes normatives de la société.

Ce groupe de jeunes est relativement autonome et ne constitue pas le public des activités jeunesse de la ville.
D'ailleurs, ils fréquentent peu le SMJ « *parce qu'ils n'ont pas besoin de nous, ils ont leurs propres réseaux… ils n'ont pas besoin des structures pour réussir ce qu'ils veulent, ils arrivent à trouver les réponses dans leur entourage. On peut juste servir ponctuellement de relais* ».

Et pourtant c'est cette catégorie de jeunes qui est plutôt visée par l'action municipale : en tous les cas c'est au regard de sa participation que l'on mesure l'adéquation de l'offre à la demande.

Des jeunes présents dans l'espace public qui acceptent de négocier avec les adultes et les institutions sans renier leurs spécificités identitaires

Ces jeunes acceptent de « politiser leur existence » et aspirent à jouer un rôle dans l'espace public. Ils posent la question de la reconnaissance par les adultes de leurs spécificités et de leurs responsabilités. Ils sont dans une négociation active et responsable avec les institutions qui les entourent.
Ils revendiquent des activités de loisirs novatrices et préventives pour les plus jeunes, mais rejettent l'idée d'une prise en charge pour eux-mêmes.

On note chez eux une appropriation du territoire de vie et des espaces publics. Pour eux, l'espace public est support de convivialité : on fait du quartier une place de village. C'est la proximité résidentielle qui génère les regroupements et les réseaux de connaissance. Les liens d'interconnaissance sont très forts.

Ces jeunes sont à même de constituer des groupes de pairs qui défient les adultes et génèrent une forme d'insécurité vis-à-vis des autres habitants.

Toutefois, ils développent une distance critique avec leur environnement social qui leur permet de construire du nouveau. Le dialogue avec eux n'est pas rompu. Ils acceptent de discuter avec les adultes, voire suscitent eux-mêmes le débat.

Ils développent une affiliation alternative à la société : construction d'une identité, de rôles et codes sociaux singuliers (parfois incompris) mais qui peuvent être négociés dans un échange pragmatique avec le contexte social.

Ces jeunes souhaitent contribuer à la vie du quartier : ils réclament la responsabilité d'une salle, formulent des demandes de loisirs et d'organisation de voyages… Ils revendiquent en effet fortement des lieux spécifiques pour se retrouver.

Mais, ils refusent les relations d'autorité propres aux activités socio culturelles. Leur seule demande concerne éventuellement un « parrainage institutionnel », c'est-à-dire une aide de la part des institutions.

L'autogestion d'une salle correspond à un moyen de structurer « l'être ensemble » sans emploi : ils veulent des responsabilités informelles (pas d'association, pas d'élection, pas de CA…) et refusent tout système d'adhésion ou de cotisation. Ces demandes apparaissent par contre peu légitimes aux yeux des institutions.

Beaucoup de ces jeunes ne bénéficient pas d'une reconnaissance par le travail. Souvent peu diplômés, confrontés à des difficultés d'insertion professionnelles, la construction de leur identité passe par d'autres voies.

Ils expriment une perte de confiance dans la capacité d'intégration de la société et ressentent vivement différentes formes d'exclusion et de discriminations plus ou moins explicites (liées d'une part à l'origine ethnique, d'autre part au lieu de résidence). Ainsi, leur demande première concerne soit la recherche de stage de 3ème ou de contrat d'apprentissage (difficile d'obtenir des stages « intéressants » sans relations sociales), soit des demandes de formation et d'emploi pour les jeunes déscolarisés.

C'est une jeunesse plutôt active, qui cherche à se sortir d'un statut de dominé et qui peut parfois l'exprimer de manière agressive.

A Ermont, ce groupe de jeunes est représenté en grande partie par les jeunes habitants les quartiers d'habitat social, Les Chênes et les Passerelles.
Ils estiment que le SMJ s'adresse prioritairement aux jeunes du centre-ville et se sentent exclus du service. Les activités proposées ne correspondent pas à leurs demandes ou à leurs attentes. Ces jeunes n'ont pas accès à un ensemble de structures pour des raisons diverses : les démarches administratives d'inscription freinent leur participation ainsi que parfois la participation financière. Ils sont peu inscrits dans les clubs sportifs et ne pratiquent le sport la plupart du temps que dans des équipements en libre accès. Les centres sociaux ne pouvant les accueillir, leur seul interlocuteur en dehors de la sphère scolaire est l'ADPJ. Seule l'ADPJ est libre d'accès et présente sur les quartiers. En même temps, l'association ne peut pallier seule à l'absence d'interlocuteur et de structure pour des jeunes qui ne relèvent pas prioritairement d'une action préventive.

Ces jeunes se sentent « abandonnés » par la ville, regrettent la fermeture des locaux

qui leur étaient dédiés, les promesses non tenues… Autant d'éléments qui ont conduit en partie à décrédibiliser les institutions locales.

Des jeunes présents dans l'espace public et distants des institutions

Contrairement à la catégorie précédente, certains jeunes refusent l'idée même de tout dialogue ou toute négociation avec « l'adulte ». Ces jeunes se structurent uniquement par leur groupe de pairs. Ils restent mobiles dans l'espace urbain, se déplaçant d'un lieu à un autre, en "errance" permanente, détournent l'usage des lieux, voire détériorent l'espace public (tags…). Les espaces publics sont occupés de façon souvent éphémère et démonstrative.

L'instabilité est une dominante de leurs comportements. Dans les structures où ils entrent, ils ne font que passer, ne s'attachent à aucune activité, n'ont aucune demande, mais manifestent une grande agressivité. Les acteurs de terrain sont souvent déstabilisés devant ces publics qui ne se "posent" nulle part et revendiquent des activités de loisirs sans encadrement aucun.

Et les structures locales, qui ne sont "accueillantes" que périodiquement n'offrent pas non plus, les conditions pour que cette pause puisse avoir lieu ; elles renforceraient plutôt l'effet de passage, de discontinuité. Elles ne sont plus en adéquation avec les besoins actuels (horaires non adaptés, des lieux trop polyvalents pour accueillir convenablement avec des projets cette population). Dans ces conditions, c'est l'espace public, la rue, la gare, voire des espaces privés, que les jeunes investissent avec leurs valeurs.

On note chez ces jeunes une absence de responsabilité individuelle ou d'inscription dans un projet collectif. Du coup, faute de responsabilité identifiée, les négociations avec les institutions ne débouchent pas, même lorsqu'elles sont initiées parfois par les jeunes eux-mêmes. Dans ce contexte, si des locaux ou équipements sont mis à disposition, les comportements ne sont pas régulés. Les détériorations imposent vite la fermeture.

Les institutions sont très critiquées, voire rejetées par ces jeunes. Ils ont du mal à supporter les exigences de la société et cherchent à se différencier de ce qui leur est donné socialement.

Certains de ces jeunes sont suivis par l'ADPJ. L'équipe d'éducateurs met en avant par rapport à cette classe d'âge des demandes en termes d'insertion professionnelle, de recherche de logement ou d'hébergement, d'accompagnement dans des démarches de santé, ainsi qu'un accompagnement vis-à-vis de la justice.

Quelques caractéristiques transversales d'une classe d'âge

Le regroupement est une caractéristique de l'adolescence

Chez les adolescents la fréquentation des espaces publics est une nécessité : un échappatoire à l'ennui, même si l'on « n'y fait rien » ; il s'agit en fait le plus souvent de se retrouver pour discuter.

Le regroupement a plusieurs sens, l'entre soi adolescent et la mise entre parenthèse de la vie familiale et scolaire et des contraintes quotidiennes. Il traduit aussi la volonté de se séparer de repères anciens et d'affirmer son indépendance.

La fonction première du groupe n'est pas le loisir, mais l'occasion d'être ensemble avant tout.

La conception de l'aménagement urbain ne prend généralement pas en compte la possibilité d'une présence jeune dans l'espace. Seule la circulation est réellement pensée. Rien n'est fait pour les jeunes qui voudraient s'installer, se rencontrer, discuter.
Ainsi, leur présence dans l'espace public est souvent vécue comme un gêne.

Des adolescents profondément inscrits dans les lieux pour y avoir passé l'essentiel de leur existence : un attachement résidentiel fort

Contrairement à leurs parents, les enfants et les adolescents ont souvent grandi sur leur quartier. Ils connaissent la quasi-totalité des personnes de leurs âges pour avoir fréquenté les mêmes établissements scolaires. Ainsi, au fil du temps, ils se sont constitués un réseau amical étendu. Après le lycée, on observe notamment une sociabilité intense.

Une partie de la jeunesse à la fois privée d'avenir et privée de parole

Privée d'avenir avec des perspectives d'insertion professionnelle réduites pour les jeunes sans formation : sans emploi, impossible d'accéder à un logement et d'envisager de pouvoir fonder sa propre famille. La vie « normale » est inaccessible.

Privée de parole : pour ces jeunes qui ne se reconnaissent pas dans leurs élites locales. Ils sont seuls sans organisation politique et aucun mouvement ne vient relayer leur révolte.

Sans organisation cohérente, sans revendication formulée, sans porte-parole désigné, comment entendre ce qu'a pu dire le mouvement de novembre 2006 ? Sans accès à l'univers politique, ni même à l'espace public, les jeunes des quartiers populaires ne disposent pas de relais institutionnels qui permettent de faire entendre leur voix.

Le rejet de l'offre de loisir traditionnelle qui peut remettre en question les investissements et conventionnements.

Les jeunes ne fréquentent pas ou peu les équipements socioculturels (MJC, CS). On note un désintérêt et une méfiance pour les activités avec une l'organisation trop rigide, pour les activités structurées et encadrées. L'idéal reste ailleurs : dans les lieux improvisés, pour des activités libres, des activités de rue collectives ou individuelles, des équipements souples en termes d'accessibilité.

Globalement, ils rejettent les institutions perçues parfois comme « excluantes » (ex des orientations scolaires vers des filières dévalorisées qu'ils n'ont pas choisies).
Idem du côté des équipements sociaux perçus aussi comme un symbole d'enfermement.

Des nouvelles formes d'affirmation de citoyenneté passant par la culture

Comment les cultures urbaines peuvent-elles constituer la matrice d'une citoyenneté ?

Les pratiques culturelles et sportives des jeunes urbains constituent un moyen de traduire leur expérience, de se construire et de s'affirmer dans l'espace public. Le hip-hop notamment, investit dans une large mesure par les jeunes, leur donne un moyen d'expression leur faisant défaut.

Outre la pratique d'une activité appréciée, ces cultures nouvelles permettent de fixer la transgression au niveau symbolique, de libérer la vie individuelle et quotidienne d'une certaine volonté de « casse » ou de sentiment de « haine ». Ils expriment alors leur malaise au niveau culturel, l'affrontement direct est brisé.

Les jeunes évacuent une agressivité qui les écrase et parviennent à maîtriser tant bien que mal leurs affects.

« Dans la dialectique de l'affirmation de soi dans les expressions culturelles se joue ainsi l'accès à une individualité positive et en filigrane, le renoncement à la violence ou à l'usage de la violence comme manifestation de la rage et de la haine » (Fahrad Khosrokhavar 1999, VEI n°118).

Ces cultures urbaines issues « des quartiers » trouvent un écho important chez les jeunes des classes moyennes et par delà deviennent partie intégrante d'une culture plus large et partagée.

L'émergence de nouvelles pratiques juvéniles reste à mettre en adéquation avec l'offre institutionnelle

Cela implique avant tout que le dialogue avec les adultes soit possible et que les

institutions acceptent aussi de négocier avec cette jeunesse en y adaptant ses cadres et ses actions.

Corollaire indispensable de la participation, la question de la reconnaissance de la jeunesse comme acteur social de fait ne cesse de poser question.

Pour que l'implication des jeunes sur la scène publique locale soit reconnue comme légitime, il ne suffit pas de la décréter. Il faut aussi la construire et lui laisser un réel espace d'expression et d'autonomie. L'espace qui leur est laissé aujourd'hui reste encore empreint d'ambiguïté : leur participation suscite à la fois l'espoir d'un renouveau et la crainte du désordre.

Pour toucher une partie de la jeunesse des quartiers, la pratique d'animation hors les murs devient essentielle (animation de rue, lieux d'accueil informels) et la complémentarité entre l'action socioculturelle et la prévention spécialisée nécessaire.

Des éléments de diagnostic issus des contrats de projets récents des centres sociaux

Le diagnostic partagé avec les habitants du quartier du Chênes ont mis en avant quelques caractéristiques fortement pointées.

Avant tout le fait que les jeunes ne sont pas pris en compte. Ils ne disposent d'aucun interlocuteur. Ces jeunes, visibles parce que fortement présent dans l'espace public, s'ennuieraient.
Pour certains, il s'agit là d'une nuisance, des craintes de trafic de drogue sont évoquées.

Les constats sont assez similaires près du centre social F. Rude. Les jeunes sont tantôt vus comme un peu bruyants mais en définitive peu dérangeants. Tantôt vus comme gênants et posant des problèmes de sécurité.
La conclusion du contrat de projet souligne qu'il s'agit d'une « population qui ne correspond pas au standard de l'intégration sociale mais qui ne pose pas de problème sur le quartier. Une population jeune très présente sur le quartier (essentiellement aux Passerelles et aux Carreaux), inorganisée pour une partie d'entre elle (groupe de jeunes aux Passerelles), capable de s'organiser pour les autres (groupe de jeunes qui jouent au foot sur la pelouse Rebuffat). »

La parole des jeunes ermontois

Les éléments qui suivent sont issus de différentes rencontres et entretiens :

- Un entretien collectif avec cinq jeunes d'Ermont à la fin du mois de Janvier 2006. Trois de ces jeunes sont de sexe masculin et habitent le quartier des Chênes, ils ont entre 16 et 18 ans. Un éducateur de l'ADPJ était présent lors de la rencontre et a complété l'entretien.

- Deux entretiens individuels sur le quartier des Chênes
- Un interview avec deux jeunes filles habitantes du centre ville d'Ermont ; l'une est actuellement membre du CMJ, l'autre anciennement membre (elles ont respectivement 16 et 17 ans)
- Le traitement de quelques questionnaires remplis par des jeunes issus de différents quartiers de la ville.

Les discours sont relativement homogènes au sein d'un même groupe et confèrent aux entretiens une certaine force. L'objectif était de recueillir auprès de ces jeunes une vision globale sur la place des jeunes dans la ville d'Ermont et sur l'offre proposée.

A propos du Service Municipal de la Jeunesse

Les jeunes des Chênes estiment que les activités proposées par les SMJ ne sont pas adaptées à leur demande ; elles ne s'adressent pas à un public de leur âge : *« J'y suis allé il y a 2 ans », « C'est des activités pour les petits » ou encore « Ils nous prennent pour des gamins, la poterie ce n'est plus de notre âge ».* Ils critiquent le fait que le SMJ n'envoie des courriers que pour des sorties ponctuelles, et pensent ne pas être suffisamment informés par celui-ci.

Au sujet du futur bâtiment, ils affirment qu'ils sont *« prêts à y aller s'il y a quelque chose d'intéressant »* pour eux, mais pressentent que *« ça ne va pas coller : c'est au centre-ville, c'est pas les mêmes mentalités ».* Un des jeunes admet qu'il se *« souvient plus ou moins du projet de centre »,* un autre indique qu'il n'en a jamais entendu parler. En d'autres termes, ils ne se sentent pas impliqués dans ce projet et supposent par avance qu'il ne sera pas adapté à leurs besoins ; le fait qu'il soit excentré ne joue, par ailleurs, pas en sa faveur.

Un des autres défauts soulignés relève du fait que la nouvelle structure ne correspond qu'à une tranche d'âge, *« mais les plus de 18 ans : on les met où ? ».* Ce qui motive ce discours c'est leur vision de la jeunesse du point de vue des âges ; ils ne différencient pas les jeunes de 17, 18 ou 19 ans et ne comprennent pas qu'au-delà de 17 ans, ils ne puissent plus entrer dans le cadre du service jeunesse. Ils admettent devoir être plus responsables arrivés à la majorité, mais interprètent également cette sectorisation par âge comme un délaissement de la part de la mairie.

Ils connaissent l'Espace Loisirs Jeunes *(« la MJC, à côté de la piscine »)* et quelques-unes de ses activités : billard, baby-foot, télévision, quelques sorties, ... Ils ne s'attardent pas sur la question, estimant que le centre-ville est trop loin ; ils se sentent mis à l'écart, d'autant plus qu'ils n'ont *« même pas un local ! ».* Ils regrettent, d'autre part, que la municipalité ait fermé la « MJC » pendant un temps à la suite d'un incident. *« La ville boycotte les cités, ils privilégient toujours le centre ville ! ».*

Ils sont adhérents ou anciens adhérents de la structure, mais ne trouvent pas les activités appropriées ; exemple : *« les promenades en forêt, je peux les faire tout seul ! ».*

Les jeunes filles du centre-ville, elles, trouvent que le Service Jeunesse propose des activités intéressantes, mais elles préfèrent donner la priorité à leurs études (elles le répètent à deux reprises). Elles fréquentent régulièrement la bibliothèque.

Leur discours sur l'Espace Info Jeunes porte sur les différents chantiers d'été qu'elles apprécient car ils sont à la fois intéressants et rémunérés *(« entre 400 et 500 euros pour 15 jours »)*. Beaucoup de jeunes sont candidats à ces chantiers. Le SMJ propose également quelques séjours en été et en hiver.

Concernant une offre supplémentaire, elles répondent qu'elles ne savent pas trop, d'autant qu'elles travaillent beaucoup, comme elles l'ont déjà précisé (de 8h à 17h tous les jours).

Un mot sur le Conseil Municipal Jeunes

Deux groupes au CMJ :
- les 9 – 13 ans (CME)
- les 14 – 17 ans (CMJ)

Deux commissions :
- sport et culture
- Europe

Les filles en apprécient la bonne ambiance et trouvent l'expérience instructive. Le plus souvent, elles viennent au SMJ pour les réunions du CMJ. Un jeune des Chênes y a participé : lui aussi considère que c'est une bonne expérience.

Quels sont leurs loisirs et leurs occupations à Ermont ?

- **Internet**

Globalement le Point Cyb n'est pas considéré comme suffisamment attractif (ils n'en ont pas, ou peu, besoin). Un des jeunes des Chênes possède un Cyber Café dans le quartier, un autre y travaille pour faire de la maintenance informatique, *« comme il n'y a pas beaucoup d'activités… »*. En outre, les gens s'y retrouvent pour discuter, imprimer des documents, aller sur Internet, etc. Le Cybercafé du centre-ville fonctionne bien également, selon eux.

Les filles du centre connaissent très peu le Point Cyb (qui ne les intéresse pas plus que cela) de même que les Cybercafés en général.

- **Sport**

Un des jeunes des Chênes fait de la boxe à Argenteuil parce qu'il n'y en a pas beaucoup sur Ermont, un autre à Montmorency. Sinon, généralement, l'activité sportive la plus évoquée est le foot, et plus particulièrement le foot en salle. En effet, quand on leur demande ce qu'ils font dans le quartier, ils expliquent que quand ils se regroupent, ils jouent au foot au city stade de Balzac. Le Mercredi, beaucoup vont à l'école ou au travail, et le Samedi au gymnase pour jouer au foot. Il leur arrive aussi de « faire de la moto dans l'illégalité ».

De manière générale, un manque est souligné pour le foot, en termes d'équipements et de créneaux. Certains jeunes sont inscrits dans des clubs de foot dans d'autres communes limitrophes.

- **Culture**

La demande d'un studio d'enregistrement a déjà été faite *(« pour produire de la musique, des textes »)* ; comme il n'y en a pas à Ermont, les principaux intéressés vont dans d'autres communes, *«plus loin »*. Pour l'un des jeunes interviewés, le rap constitue son activité principale de loisir. Et ce n'est pas un cas isolé puisqu'il ne pratique pas seul.
Les activités de théâtre et la danse n'intéressent pas beaucoup les garçons interviewés *(« c'est pour les filles »)*. Il faudrait plus d'activités et de sorties (kart, concerts, voyages, etc.). Exemple : ils avaient beaucoup aimé la préparation d'un festival dans le Morbihan, ainsi qu'un séjour multisports à Millau.

Les jeunes du centre-ville confient avoir peu d'activités (voire pas du tout) en dehors de l'école, pour laquelle elles consacrent la majorité de leur temps en semaine, car elles apprécient leurs études. Cependant, elles estiment qu'à Ermont, *« il manque beaucoup de choses, comme des coins où les jeunes peuvent se rencontrer, des soirées à thèmes, etc. »*. Les activités comme le théâtre ne les passionnent guère… Leurs envies principales ont trait aux sorties cinéma ou au shopping dans les magasins des communes avoisinantes.

Un des jeunes des Chênes raconte que pendant les vacances il a *« tenu les murs pendant 2 semaines, et a été contrôlé par la police »*. En d'autres termes, il explique l'ennui et le manque d'activité durant ces périodes, où sa seule occupation a été de fréquenter la piscine d'Argenteuil…

Atouts et défauts soulevés par les jeunes

- **Les manques et critiques**

Les filles du centre ne sont pas fortement demandeuses d'animations (mis à part les sorties cinéma ou shopping, énoncées ci-dessus), et ne développent donc pas une grande critique de la situation actuelle. *A contrario*, les jeunes des Chênes ont des envies précises, et des critiques à énoncer, notamment à l'égard de leur participation à l'élaboration de projets.

Tout d'abord, ils sont demandeurs d'un local, où ils seraient encadrés par des animateurs et encadrants de la ville, pour développer quelques projets (bien qu'ils n'aient pas de définition précise de ces projets ; selon les jeunes, produire de la musique, des « grafs », …).

Ils se trouvent en désaccord avec la municipalité sur différents points :

- *« Il y a un local dans le centre social, mais elle ne l'ouvre pas »*
- *« Il y a beaucoup de rencontres, mais jamais rien n'aboutit »*

Ils estiment que le maire ne fait rien pour eux. Par exemple, pendant les émeutes, le maire est sorti le soir, il a été interpellé sur différentes questions ; *« il a promis beaucoup de choses concernant le foot en salle, les sorties ski, la réouverture d'un local, ... mais pour l'instant rien n'a été fait »*. Ils se sentent délaissés et estiment qu'on leur demande, finalement, leur avis uniquement pour la forme…
Les violences urbaines ont déclenché *« beaucoup de choses »* de la part du maire.

Selon eux, « le budget » est mal défini pour les jeunes ; le nouveau local s'adresse à un public trop jeune. La génération des plus de 18 ans est la plus nombreuse, mais il n'y a rien pour eux.

Les jeunes filles du centre n'évoquent absolument pas ces questions, mais celles du lycée comme étant un lieu où s'affrontent de nombreuses « mentalités ». Les jeunes garçons se bagarrent facilement (par fierté probablement) et les filles « se cassent entre elles ». L'ambiance générale n'est pas très bonne, ce qui les gêne.

Les sorties et chantiers annuels sont des éléments très convoités par tous quelque soit leur quartier. Ceux des Chênes voudraient même travailler pour la mairie contre un voyage (même pas de l'argent) ; mais ils ne sélectionnent que *« des blancs à lunettes »*. Ils expliquent qu'il y a 2 chantiers éducatifs par an, mais que :

- *« le premier on le voit pas »,*
- *« le 2ème on est dans le Maghreb »*

Nicolas est un interlocuteur qui leur fait vraiment du bien, les aide, …
Comme l'ADPJ pour les sorties, les divertissements, le quad.

- **Les améliorations proposées par les jeunes**

- Rétablir le foot en salle le lundi soir ; ils veulent également des créneaux en plus, avec un encadrement ;
- Mettre en état les city stades, qui sont impraticables, mal entretenus, voire dangereux ;
- Ouvrir un local de proximité, avec télévision, console, baby foot, billard, … ;
- Proposer plus de sorties au ski pour les jeunes de 18 ans (avec des coupons CAF, aides de la mairie,…) ;
- Ils veulent beaucoup plus de visites aussi.

Mais leur demande la plus forte correspond à leur représentation dans les choix qui sont faits pour développer des projets municipaux. En effet, ils se prononcent pour la participation active dans l'élaboration de ces projets, mais souhaitent en voir les effets. À ce sujet, l'un des jeunes n'a accepté de répondre à nos questions qu'à condition de voir qu'il était écouté et qu'il ne parlait pas pour la « nième » fois dans le vide. Ils sont, en règle générale, désireux de participer au développement communal.

Le point de vue de l'éducateur

Le quartier présente l'avantage d'être proche du centre-ville. Toutefois, il remarque depuis quelques temps un enfermement psychologique des jeunes, un repli sur soi, une sédentarisation. Il ajoute, d'autre part, que ces observations ne se limitent pas au quartier des Chênes. Dans ce contexte, l'ADPJ est le seul service à la personne adapté à la demande des jeunes. Il préconise d'organiser plus de sorties, comme au théâtre, par exemple. Et pour l'été, ils sont demandeurs d'endroits plus divertissants : les plages.

Selon ce professionnel, l'enjeu principal du quartier ne relève pas de ce que fait le SMJ, mais de ce que fait le service public sur le lieu d'habitation de ces jeunes. Il y a différents groupes de jeunes hiérarchisés, au sein desquels quelques individualités permettent l'établissement de liens entre les groupes. Il déplore également l'absence de jeunes dans les conseils de quartier : ce sont souvent des adultes, des retraités, etc. Les jeunes ne peuvent pas se sentir importants dans les décisions qui sont prises. Enfin, l'association des pères et l'association culturelle et sociale maghrébine permettent d'assurer un rôle de lien social. Par ailleurs, les filles sont très effacées ; elles élaborent des stratégies d'évitement et se servent de l'école comme ascenseur social.

En dernier lieu, il constate que la dimension sécuritaire prend le pas dans le quartier.

Des divergences entre les points de vue des jeunes

Les points de vue des deux groupes de jeunes diffèrent considérablement selon le quartier où ils habitent. Il n'y a effectivement pas une seule jeunesse sur Ermont.

Leurs témoignages sont précieux car ils vont permettre d'ajuster l'offre proposée par le Service Jeunesse d'Ermont aux demandes effectives. Ils remettent également en question l'offre centralisée unique que représente le nouveau pôle à venir, et incitent à mener une réflexion sur l'offre de proximité. Les jeunes filles interrogées n'ont pas été très bavardes sur le sujet et n'avait pas de point de vue particulier sur la question.

Il ressort de ces entretiens que les jeunes du centre ville favorisent les études aux activités « extérieures » ; que ce soit pour « voler rapidement de leurs propres ailes » ou pour « réussir socialement » (question de la reconnaissance), ces jeunes gens n'ont pas un fort besoin en structures d'animation, et recherchent plus des structures de divertissement ou d'achat, plus propre aux souches moyennes, et plus distante d'un projet de développement jeunesse à part entière. Les jeunes du centre ne semblent pas manquer d'occupations, et celles qu'ils recherchent éventuellement ne sont pas celles qui seront proposées par le nouveau pôle.

A contrario, des jeunes comme ceux des Chênes (et plus largement des quartiers plus excentrés) expriment un réel besoin d'interlocuteur et d'offre adaptée.

Les besoins identifiés

- loisirs adaptés aux demandes
- culture : studio d'enregistrement
- participation des jeunes à la vie locale et à la définition de l'offre de loisirs
- insertion professionnelle

2. Quelle offre de service ?

2.1. Un acteur central : le Service Municipal de la Jeunesse

Depuis 2003, le service jeunesse de la ville d'Ermont a connu plusieurs rebondissements dans son fonctionnement dus à des changements fréquents sur le poste de direction. Depuis 2004, le service se réorganise avec l'arrivée d'un nouveau Directeur des services de la jeunesse des sports et de la vie associative (M. Sylvain LEGER) et la nomination de l'informatrice jeunesse Fatima MOHAMED à une fonction de coordinatrice du PIJ, du Point Cyb, du CMEJ et depuis peu de l'ELJ.

Le projet du SMJ

***LES GRANDES LIGNES DU PROJET DE SERVICE DE LA JEUNESSE* (publiée dans le journal d'Ermont)**

Construire son avenir… La jeunesse a de l'avenir
Thème de l'année 2006 oblige, la jeunesse fera "bouger" Ermont pendant les neuf mois à venir. La jeune génération sera au cœur de débats, de conférences, d'animations sportives, culturelles, ludiques ou informatives à l'exemple du Forum sur l'Alternance prévu en novembre prochain. Les animations débutent ce mois-ci avec l'ouverture du nouvel Espace dédié à la jeunesse : un seul lieu où tout est regroupé pour faire de la jeunesse une force vive de la ville. Ce premier dossier vous présente le thème de l'année et son représentant : le Service municipal Jeunesse (SMJ).

Une impulsion pour la jeunesse
La jeunesse ermontoise sera cette année sur le devant de la scène. Au cœur du thème de l'année, *Construire son avenir*, diverses manifestations, expositions, conférences-débat, salon… sont prévus. Ces actions auront toutes une même ambition : permettre à la jeunesse de se construire.

Une mobilisation générale
Afin de permettre à la jeunesse d'être ainsi mise en avant, l'appui et le soutien d'associations, d'institutions et bien évidemment de tous les Ermontois seront des atouts indispensables à la réussite de ce thème de l'année. Une union de secteurs qui ne pourra qu'être bénéfique pour accompagner la jeune génération ermontoise.

"L'événement"
Le Forum de l'alternance sera l'un des évènements phare de cette année à Ermont. De grande ampleur et organisé sur plusieurs jours, il permettra aux jeunes de se renseigner sur une nouvelle méthode de plus en plus appréciée : l'alternance. En effet, acquérir à la fois une qualification et une expérience professionnelle est un atout recherché par les entreprises aujourd'hui. Institutions, écoles, recruteurs,

conférenciers… tous seront réunis afin d'accompagner les jeunes du département dans ce choix d'étude, qu'est l'alternance.

La jeunesse a son espace

L'autre évènement majeur de ce thème de l'année se situe "37 bis rue Maurice Berteaux". Cette adresse est à retenir puisque tous les secteurs dédiés à la jeunesse y seront regroupés dès ce mois Cette structure deviendra le lieu de vie réservé à la génération ermontoise des 12-25 ans sur la ville. Le nom de cet espace sera dévoilé lors de l'inauguration. Celle-ci est prévue le 7 avril à 17 h .
Ainsi, au sein d'un même lieu, la jeunesse de la ville pourra avoir accès à toute l'information qui lui est nécessaire.

Le SMJ, une entité à part entière

Avec l'inauguration de ce nouvel espace jeunesse, l'accomplissement de l'ambition du SMJ va être facilité ; le SMJ tend en effet à se donner une identité à travers ses différentes actions et manifestations.
En quelques mots, le SMJ a pour orientations prioritaires :
de favoriser au quotidien la vie sociale des jeunes en garantissant une présence institutionnelle ;

- de coordonner et renforcer une réelle diversité d'actions avec l'ensemble des acteurs professionnels et les services municipaux de la ville ;
- de maintenir et développer des activités en vue d'une ouverture à une citoyenneté active et une prévention efficace permettant d'accompagner les jeunes ermontois vers l'autonomie et la responsabilité ;
- de renforcer et favoriser l'accès à tous types d'informations et plus particulièrement dans les quartiers ;
- de développer et renforcer le niveau de qualité des actions et projets en tenant compte des exigences des jeunes ;
- et enfin, inciter les jeunes à s'impliquer plus activement dans la vie de leur ville.

L'objectif du SMJ est donc de permettre aux jeunes ermontois ainsi qu'à leur parents de connaître les services qu'il propose afin de répondre au plus vite à leur demande, et ce, dans tous les domaines.

Les résultats de l'enquête du SMJ

Une enquête de satisfaction a été menée au sein de la ville pour connaître l'opinion des jeunes sur le Service municipal Jeunesse. Interrogés dans leurs établissements scolaires et lors d'un salon de présentation des activités d'Ermont, plus de 800 questionnaires ont été collectés dont 500 ont été traités. Le sondage analyse les réponses d'autant de garçons que de filles. La très grande majorité des jeunes interrogés est composée de collégiens ; ils ont pour la plupart entre 11 et 15 ans (85 %).

L'image du SMJ

Le SMJ bénéficie plutôt d'une bonne image auprès des jeunes. Cependant, à peine plus de 46 % des personnes interrogées le connaissent réellement, sachant que parmi elles, 15 % n'ont utilisé aucun de ses services ; le service le plus utilisé est l'Espace Loisirs Jeunes (47 %) suivi du Conseil Municipal de Jeunes et le Point Cyb. Le Point Informations Jeunesse, avec 8 % d'utilisation, est le service le moins utilisé.

Les suggestions

Dans leur réponse, les jeunes Ermontois ont suggéré plusieurs idées novatrices. Notamment de développer des activités liées aux jeux vidéo. L'organisation de randonnées, pédestres ou à vélo, ballades en forêt, chasses au trésor ont également été proposées ainsi que la mise en place d'ateliers théâtre.
Le magazine d'Ermont semble apparaître à la majorité des jeunes comme un support d'information adéquat. Cet outil de communication est en effet lu par les deux tiers des jeunes. Plusieurs jeunes pensent que les SMS pourraient être un bon mode de communication.
Le *T'cap't*, journal du CMEJ, semble bien connu des jeunes (65 % déclarent le connaître), en particulier des filles.
L'idée d'un magazine spécialement destiné aux jeunes semble rencontrer un écho très fort. 76 % des jeunes interrogés déclarent qu'ils le liraient.

Petite visite des futurs locataires de l'Espace Jeunesse

Zoom et petite perspective des structures de la jeunesse, le SMJ
Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) est composé d'Ermontois âgés de 9 à 16 ans élus pour deux ans, représentants tous les jeunes de la commune. Ce conseil permet un dialogue direct entre les jeunes, le Sénateur-Maire, Hugues Portelli et les décideurs locaux et d'accéder à un espace d'expression et d'actions pour notamment mettre en place des actions humanitaires, organiser des tournois sportifs ou encore réaliser des expositions.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) est un lieu gratuit, anonyme et sans rendez-vous dans lequel les jeunes y trouvent un lieu d'accueil, d'écoute et d'information. Sont donc à disposition des jeunes de la documentation, une aide aux projets, un accès au multimédias pour des recherches documentaires ou saisir des CV notamment, un accompagnement au travail et des journées thématiques.

Le Point Cyb est un cyber-service, pour les jeunes âgés de 6 à 25 ans, d'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information, de la Communication et du Divertissement. Il est ouvert aux jeunes de 6 à 25 ans.

L'Espace Loisirs Jeunes accueille des collégiens et des lycéens, de 11 à 17 ans, tout au long de l'année. Au programme : séjours, ateliers et activités comme notamment l'apprentissage de sports différents et de divers instruments de musique, les ateliers scolaires ou encore de multiples activités pendant les vacances scolaires.

Zoom sur le Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Ce service public gratuit de l'Education nationale fournit des informations et une aide à l'orientation de tout public (scolaires, adultes...). Le CIO met à la disposition du public une documentation sur :
- les études, les examens et les diplômes de la 6ème à l'enseignement supérieur ;
- la formation professionnelle (à plein temps, par alternance) ;
- la formation continue ;
- les métiers, les secteurs professionnels et leurs débouchés ;
- les concours de la Fonction Publique.

Zoom sur la Mission Locale Vallée de Montmorency

La Mission Locale Vallée de Montmorency propose, pour les 16-25 ans, une aide à la construction d'un projet professionnel, à la recherche d'emploi et pour résoudre les difficultés liées à la santé ou de logement. Cette association œuvre en faveur de l'insertion, de l'emploi et à la formation des jeunes, en partenariat avec les entreprises de Franconville, d'Ermont, d'Eaubonne, du Plessis-Bouchard et de Sannois.

L'offre du Service Municipal Jeunesse

Structure ou équipement	Modalités de fonctionnement	Contraintes et atouts
Le Point Cyb	**Activités et généralités :** ➢ Ouvert aux jeunes de 6 à 25 ans ➢ Recherche d'emploi avec Internet pour les 16-25 ans le lundi matin et vendredi AM ➢ Ateliers créations de site web, Musique assistée par ordinateur, Imagerie numérique, jeux en réseau… ➢ Cyber accès libre ➢ Passage gratuit de l'examen officiel du Passeport pour l'Internet et le Multimédia (PIM) ➢ Conseils pour la conception et la réalisation de projet individuel et collectif **Fréquentation :** ➢ 2004 : 789 jeunes ➢ 2005 : 1532 jeunes **Ouverture :** ➢ Du lundi au jeudi : de 9h -12 h et de 14 h -19 h ➢ Le vendredi : de 9h - 12 h et de 14 h - 18 h	➢ Un service qui **fonctionne bien**, qui souhaite **améliorer sa capacité d'accueil** ➢ Une **bonne réactivité** pour répondre aux besoins identifiés.

Le Point Info Jeunesse	**Activités et généralités :** ➢ Lieu d'information et de documentation général de proximité sur : l'enseignement, les métiers et les formations professionnelles, l'emploi, le logement, la santé, la citoyenneté, l'étranger, le sport, les loisirs, les vacances… ➢ Aide aux projets, accès multimédia, accès à la recherche de jobs ; ➢ Accueil tous les jeunes gratuitement, anonymement et sans rendez-vous ; ➢ Des demandes concernant essentiellement l'emploi et la formation (688)… ➢ … mais aussi l'animation (126), le logement (12), la santé (6), les initiatives jeunes (88), le droit (1) et les informations sur l'Europe (41). **Fréquentation :** ➢ de juin à nov 2005 : 1 016 jeunes (dont 255 de 14-17 ans) ➢ une majorité d'étudiants, lycéens et collégiens : 463	➢ Un poste qui est resté vacant pendant plusieurs mois mais un **développement important depuis le recrutement de la nouvelle responsable**. ➢ Une volonté clairement affichée par la ville de mettre le **PIJ au centre de l'ensemble des projets du SMJ** ➢ Un interlocuteur qui devrait prendre une **place centrale et privilégiée dans les actions transversales** menées par les services municipaux ➢ Une **structure** qui semble encore **méconnue des jeunes** des « quartiers »
Le CMJ	Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de jeunes de 9 à 16 ans, élus pour deux ans.	➢ Une **difficulté à toucher les lycéens** ➢ Une opportunité **fermée aux jeunes non lycéens.**

L'Espace Loisir Jeunes	**Généralités :** ➢ Espace situé au sein de la maison des associations qui propose des activités tout au long de l'année : ateliers musique, de création artistique, poterie, accompagnement à la scolarité. ➢ prix des activités = moyenne de 95 € à l'année **Activités** ➢ Pendant les vacances (le mercredi et le samedi) : stage multimédia, sorties, stage Révis'loisir, séjours, accompagnement scolaire collège ; ➢ Durant les vacances scolaires : activités, séjours et stages ; ➢ Ateliers de Jeunes handicapés ➢ Ateliers dans les collèges durant la pause méridienne ➢ Activités proposées par le SMJ : guitare et musique amplifiée (70 jeunes inscrits) batterie (9 jeunes) danse et culture urbaine (perte de public) sons et rythme (1 inscrit) poterie et arts plastiques (12 inscrits) chant	➢ Espace en **perte de fréquentation :** 2003 : 300 adhérents 2004 : 175 adhérents 2005 : stable – perte de la moitié des adhérents en un an ➢ Droits des entrées : 2004 = 20 926 € août 2005 = 9 800 € Ces chiffres montrent les difficultés fonctionnelles de l'ELJ. ➢ Certaines activités fonctionnent bien (ateliers guitare, batterie), mais … ➢ … d'autres ne trouvent pas de participant (capoeira, chant…) ➢ … d'autres activités rentrent en concurrence avec celles d'autres structures (hip-hop et centre social des Chênes) Nécessité de **repenser l'ensemble de la programmation** en direction des adolescents, ainsi que de **redéfinir les modalités de fonctionnement** de l'ELJ.

2.2. Les autres structures

Structure ou équipement	Modalités de fonctionnement	Contraintes et atouts

Le volet jeunesse des centres socioculturels	➢ Centre social des chênes : 3 Ateliers danse : hip hop, danse africaine, danse et culture urbaine ➢ 1 atelier de musique : djumbé ➢ 3 ateliers de création artistique : modelage et bricolage, théâtre	➢ Les centres sociaux ne font plus d'accueil de jeunes depuis la fermeture des locaux jeunes sur les deux quartiers de Chênes et des Passerelles. ➢ Un coordinateur a été recruté au sein du SMJ pour faire le lien entre les centres sociaux et le SMJ. Sa fonction n'est pas suffisamment définie aujourd'hui.(cf. infra)
La MJC	➢ Un espace loisir : œnologie, voitures télécommandées, conférences débats… ➢ Un espace corporel : danses, gym, tai-chi-chuan ➢ Un espace scientifique : ateliers robotiques, micro-fusées, maths, bar des sciences ➢ Un espace artisanal : aquarelle, couture, poterie, reliure… ➢ Un espace jeux : scrabble, tarot… ➢ Un espace musical : guitare, chant… ➢ Un espace animation : accompagnement scolaire, cinéma ➢ Un espace multi-médias ➢ Des événements : expositions dans le cadre de l'année mondiale de la physique, « la laïcité en Europe »… ➢ 741 inscrits entre sept et décembre 2005 (seuls 15 personnes de 16 à 18 ans essentiellement des filles)	➢ Ne touche pas le public adolescent ➢ 1 MJC en perte de vitesse qui pâtit de l'absence de locaux : une lisibilité inexistante ➢ Des points forts : les sciences, une locomotive possible : le bar des sciences (nouveauté) ➢ Des activités originales autour des sciences à destination des jeunes ➢ Une confusion avec l'accueil de la maison des associations ➢ La construction de l'espace jeunesse et le départ de l'ELJ : une occasion peut être pour redéployer ses activités

Les associations sportives et le Service Municipal des sports	Les 16-18 ans ne constituent pas une cible prioritaire du service des sports ➢ Une activité proposée à cette tranche d'âge : ticket sport pendant les vacances scolaires, mise à disposition des installations sportives sur le quartier des Chênes (foot en salle et basket) ➢ Mise à disposition également de la salle les samedis après-midi. ➢ Associations sportives 35 ➢ Inscription à l'année, adhésion à l'association	Une **très forte demande des jeunes** : la mise à disposition du gymnase pour le **foot en salle**.
Crew station	Association de culture urbaine : propose des ateliers au sein des différentes structures et des collèges	ne possède pas de local pour développer ses activités Activités qui correspondent à une demande des jeunes
Médiathèque André Malraux et bibliothèque annexe « Les passerelles »	Livres, disques compacts, périodiques, CDROMS, cassettes audio et partitions peuvent être empruntés. Accès à des postes multimédia, salle de documentation, animations	Beaucoup de jeunes viennent y faire des recherches et leurs devoirs Un lieu important notamment pour les jeunes filles rencontrées
Conservatoire	Ecole municipale de musique et de danse disciplines enseignées : accordéon, batterie, guitare, percussions, clarinette, flûte à bec, flûte, orgue, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle, chant, danse classique et danse contemporaine Le conservatoire propose aussi des ateliers d'animations dans les écoles maternelles et l'opération « jazz à l'école ».	Public majoritaire de jeunes issus des classes moyennes

Ecole de théâtre d'Ermont-sur-Scènes	Deux ateliers sont proposés aux 13-16 ans (30 enfants) et un atelier aux 15-18 ans (15 jeunes) 2 heures par semaine. Ces ateliers sont relayés par des stages à partir de 16 ans de 12 h sur un week-end. Ecole de théâtre accueille un tiers d'ermontois dans ses participants. Il s'agit de jeunes scolarisés, plutôt stables dans l'activité théâtre. L'école de théâtre insiste sur le suivi pédagogique et sur un principe de co-évaluation. Partenariat avec les collèges et les centres sociaux sur différents projets.	Capacité à développer de nouveaux événements : notamment le nouvel équipement jeunesse peut constituer un levier à ce développement – possibilité par exemple de transporter les stages dans le nouvel équipement ou bien de développer de nouveaux projets avec des partenaires sur la jeunesse.
Mission locale	La mission locale propose, pour les 16 à 25 ans, une aide à la construction d'un projet professionnel, à la recherche d'emploi et pour résoudre des difficultés liées à la santé ou de logement. **Actions conduites :** ➢ Orientation formation (bilans de compétences, ateliers découverte des métiers,…) ➢ Actions pour l'emploi (ateliers, parrainage, SPNDE, forums, aide à la création d'entreprises,…) ➢ Santé, vie sociale (diagnostic psycho-social, bilans médicaux, accès à une couverture sociale,…) ➢ interventions extérieures là la mission locale : maison d'arrêt du Val d'Oise, actions logement, Fond d'aide aux jeunes, chèques mobilité…).	Un **service important pour les jeunes déscolarisés**

A.D.P.J.	**Association de défense et de prévention pour la jeunesse** ➢ L'équipe sur la ville d'Ermont est composée d'un responsable et trois éducateurs. ➢ Sur Ermont, deux territoires d'intervention : le quartier des Chênes et le quartier des Carreaux (ou Passerelle). Pas de mandat territorial sur le centre ville. L'association possède deux lieux d'accueil sur chacun des quartiers. ➢ **Tranches d'âge mandatées** : 12-21 ans, avec une extension jusqu'à 25 ans. ➢ **Méthodes de travail** : permanences de rue, suivis individuels, travail avec les familles, sorties culturelles, séjours vacances....	L'équipe d'éducateurs constitue l'**interlocuteur principal des jeunes sur les deux quartiers** où elle intervient.

2.3. Les associations sportives et le Service Municipal des sports

Clubs sportifs	Nombre d'adhérents par classe d'âge	
	11 à 15 ans	16-20 ans
A. C. TENNIS E.	206	⇘ 123
COSMO ERMONT FOOTBALL	213	⇘ 51
PARISIS RUGBY CLUB	57	⇘ 49
C. VERTICAL E.	50	⇘ 42
C. JUDO A.M.E.	72	⇘ 41
C. BOXE FRANCAISE E.	25	⇗ 36
BASKET C.E	74	⇘ 25
E. NATATION ARTISTIQUE	41	⇘ 17
TOTAL ASSOCIATIONS	**1091**	**567**
TOTAL SCOLAIRES	253	230
TOTAL SPORTS	1344	797

En dehors du temps scolaire, un tiers environ des jeunes ermontois de 16 à 20 ans est inscrit à une activité sportive. Toutefois, on note une chute importante des inscriptions à partir de 16 ans, généralisée pour l'ensemble des sports, sauf pour la boxe française.

On note une répartition très différenciée des effectifs filles/garçons parmi les 11-20 ans :

Associations	garçons 11 à 20 ans	filles 11 à 20 ans
AC Tennis	219	110
C. gymnique	6	62
Natation artistique	0	58
Cosmo Ermont football	254	10
Parisis Rugby club	103	3

2.4. Les équipements présents sur la commune

Structures	Equipements scolaires	Equipements sportifs	Loisirs et culture	Associatif
Composition	22 établissements scolaires sont situés à Ermont et se composent comme suit : ➢ 8 écoles maternelles ➢ 8 écoles primaires (3 publics et 1 privé) ➢ 2 collèges publics ➢ 3 lycées publics ➢ 1 Centre de Formation pour Apprentis	Chaque quartier est doté d'équipements sportifs complets. Nous dénombrons : ➢ 5 complexes sportifs ➢ 8 gymnases ➢ 5 terrains multisports en libre accès ➢ 1 Piscine ➢ 2 rollers parcs ➢ 1 parc de loisirs ➢ 1 dojo	➢ 2 théâtres et 1 école de théâtre ➢ 1 conservatoire de musique ➢ 1 médiathèque ➢ 1 bibliothèque ➢ 1 musée des Arts et des Traditions Populaire ➢ 1 Maison des Jeunes et de la Culture ➢ 1 Maison des Associations	327 associations sont domiciliées sur la ville.

2.5. Principaux projets en cours en direction de la jeunesse

Les jeunes et la route Mai 2006

Permet d'obtenir l'Attestation de Sécurité Routière (obligatoire pour obtenir le permis moto). Cette action sensibilise les jeunes collégiens sur les risques et les dangers de la route.

Création du premier forum de l'alternance

« Parmi les grandes actions qui seront développées dans le cadre de ce thème de l'année Construire son avenir, on compte l'organisation d'un Forum de l'alternance au dernier trimestre 2006. Son but : faire connaître et favoriser le travail en alternance des jeunes. Lors de ce forum, seront présentes des entreprises, les institutions publiques ; des témoignages, des ateliers et conférences seront organisés afin d'aider les jeunes du département dans leur choix de parcours de vie. »

Développement des chantiers jeunes

Ouverts à tous les Ermontois âgés de 16 à 20 ans (prévision de 80 jeunes)

12 chantiers ont été menés en 2005 ; ils ont permis de recruter 64 personnes. Face au succès important de cette action leur nombre devrait être accru en 2006.

Activer l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs…

… en mettant en oeuvre une **Veille éducative** (Mission locale, ADPJ, Centres socioculturels, CIO,..). Ce projet pourrait constituer un socle commun à l'ensemble des membres de l'espace jeunesse.

➔ **Danse et cultures urbaines** 14 octobre

➔ **Les mots et les jeunes** (langue et écriture) Septembre

➔ **Le Prix jeunes Acteur citoyen (J.A.C) :** aide les initiatives et projets montés par les jeunes

➔ **Concours « Prix initiative Jeunesse »**
Ce prix permet de concrétiser, par l'acquisition d'une bourse, trois projets innovants dans le domaine culturel, scientifique, sportif, humanitaire ou de découverte…. Ce prix vise à promouvoir la participation du jeune ou du groupe de jeunes dans la vie locale et de montrer que leurs efforts peuvent être reconnus. Ce concours récompense des projets innovants méritants d'être menés à bien par des jeunes pour des jeunes.

➔ **Deux séjours dont un humanitaire**
sont proposés aux plus de 15 ans :

- *Sauvegarde du Patrimoine et découverte des métiers* : (15 à 17ans) Château d'ISSOU (78 Yvelines) Vacances de pâques – 10 jours
- *A la découverte de la Catalogne : séjour culturel* (14 à 17 ans) – Espagne – Vacances de juillet – 9 jours

➔ **De la colère à la violence :**
Lutte contre la violence scolaire afin de permettre aux jeunes de connaître les institutions.

➔ **L'été en jeu ….** 12 séances sont prévues pendant les vacances scolaires d'été en lien avec les Centres Départementaux de Loisirs Jeunes.
Activités qui permettent des rencontres entre les jeunes et les policiers.

➔ **A.M.A.E.R** Atelier Musique Actuelles d'Ermont
Action qui propose d'impliquer les jeunes dans un projet visant la création d'un CD comprenant uniquement des compositions originales écrites et interprétées par les jeunes. Des spectacles seront également organisés dans les quartiers de la ville. Les jeunes seront associés à l'organisation même des manifestations. Une fois par semaine, des rencontres entre les jeunes du conservatoire et les jeunes du service jeunesse auront lieu afin de préparer un travail en communs.

3. Analyse transversale

3.1. Les constats spécifiques au SMJ

Des constats généraux

- **Un déficit d'image du SMJ**

On constate une faible lisibilité extérieure du service tant pour les habitants que pour les professionnels. Soit l'activité globale du service jeunesse est méconnue des usagers ou des professionnels, soit il souffre de confusion avec d'autres structures, par exemple, l'Espace Loisirs Jeunes peut être identifié à la MJC.

Ce déficit de lisibilité est en partie le résultat d'une mauvaise communication : supports de communication peu attractifs, pas toujours publiés à temps…etc.

L'image du service n'est pas positive pour l'ensemble des jeunes : ceux qui habitent les quartiers d'habitat social ont le sentiment qu'il ne s'agit pas d'un service pour eux, mais uniquement pour les enfants et adolescents du centre ville. Ils s'en sentent exclus et véhiculent un discours plutôt négatif sur le service : non prise en compte de leur demande, phénomènes de discrimination sur les jobs d'été, des activités où ils n'ont pas leur place….etc.

- **Un déficit de prise en compte du territoire**

On observe plutôt une juxtaposition des activités jeunesse au détriment d'une vraie politique de la jeunesse cohérente et globale.

- **Une transversalité des services**

On note en interne, au niveau des services municipaux, une réelle capacité à travailler dans la transversalité.
Les échanges entre chefs de services apparaissent aujourd'hui positifs.

Des constats sur l'organisation du service

- **Une histoire de service fracturée**

Le service a connu entre 2003 à 2005 différents changements de personnel. Il est encore aujourd'hui en reconstruction.
Son organisation n'est pas encore totalement finalisée, et l'on se trouve face à une équipe qui cherche encore des repères de fonctionnement.

- **Aujourd'hui le SMJ est organisés en deux entités : l'Espace Info jeunes et l'Espace Loisirs Jeunes**

Or, on observe un déséquilibre de fonctionnement entre ces deux entités.

L'espace info (le PIJ et le Point Cyb) évolue bien, et voit sa fréquentation augmenter. Des projets innovants sont mis en œuvre (forum de l'alternance, le passeport multi médias…etc). Les missions respectives des différentes entités sont claires et s'inscrivent aisément dans les objectifs du SMJ. Leur contenu même répond à un réel besoin des jeunes d'informations.

Sur l'axe loisirs, le fonctionnement et l'offre sont par contre à revoir. L'Espace Loisir Jeunes est effectivement en régression : baisse significative de fréquentation, difficulté à intéresser le public jeune, déficit de lisibilité pour l'extérieur, dysfonctionnements organisationnels…. C'est une partie du service qui est actuellement plutôt dans une spirale « d'échec ».

Il est certain que ce déséquilibre nuit à la cohérence d'ensemble ainsi qu'à la régulation de l'équipe dans la mise en oeuvre d'un projet global.

- **Une gestion classique de l'offre de loisirs**

On note une conception de l'action socioculturelle traditionnelle qui se caractérise essentiellement par :

- un service avec un rayonnement limité : le SMJ ne propose rien « hors les murs », exceptée la mission du coordinateur avec les centres sociaux
- peu d'expérimentation mais plutôt du renouvellement d'activité.

Le fonctionnement n'est pas forcément adapté aux pratiques des jeunes et les activités « classiques » type poterie ou chant ne correspondent plus à la demande en particulier celle des plus âgés.

- **Un conflit interne sur les valeurs pédagogiques : entre consommation et projet**

  - D'un côté, se positionnent les partisans du tout projet. Certains professionnels ne soutiennent que la dynamique de projet (stages, des lieux « ouverts » pour développer des projets construits en interaction avec les jeunes…). Les acteurs locaux déplorent l'esprit consommateur des jeunes.
  - De l'autre, les partisans du « loisir consommation » affirment l'utiliser comme levier à une autre dynamique de participation.

Les élus prônent le culturel comme projet de citoyenneté.

Les discours au sein même de l'équipe sur les « valeurs éducatives » révèle des tensions qui posent un vrai problème pour la définition des objectifs d'une politique jeunesse et pour adopter une attitude éducative cohérente.
Ce débat mériterait d'être débattu et clarifié en interne. Que met-on derrière le « projet » ou derrière le « loisir consommation » ?

- **Un problème d'évolution des compétences**

L'équipe est peu formée à la méthodologie de projet d'une part, ainsi qu'aux formalités administratives, d'autre part (difficulté à rédiger des bilans d'activités, difficultés générales pour s'adapter à un fonctionnement et des exigences administratives qui ont évolué). Des niveaux de compétence différents entre les membres de l'équipe freinent l'efficacité générale du service.

- **Un organigramme de service qui pose question**

L'organigramme du SMJ, récemment finalisé, pose des questions au regard extérieur, notamment celle du double niveau de coordination : cette double coordination (assurée entre Sylvain Léger directeur du service et Fatima Mohamed) ne contribue-t-elle pas à une dilution de la responsabilité d'une vraie coordination de service : la coordination bicéphale est-elle légitime ? Si oui, comment s'organise-t-elle ?

La mission du coordinateur jeunes SMJ-Centres sociaux, si elle jugée essentielle par tous les partenaires, n'est pas encore aujourd'hui assez lisible. Notamment, les centres sociaux estiment qu'elle n'est pas suffisamment définie et surtout qu'elle est sous-dimensionnée.

- **Des orientations interne au SMJ :**

- Mener une véritable réflexion reste à sur l'avenir de l'ELJ… et plus globalement sur l'offre de loisir.
- Clarifier les attendus entre loisir consommation et projet
- Asseoir l'organisation interne du service (réunions de coordination, partage de l'information, organigramme…)
- Formaliser les partenariats au-delà des pratiques réelles mais souvent informelles
- Prendre sa place de coordonnateur local du projet jeunesse ville, se positionner comme chef d'orchestre du réseau d'acteurs local.

3.2. Le fonctionnement du partenariat local …

… une coordination territoriale en construction

Un grand nombre d'acteurs sont présents et mobilisés auprès des jeunes sur la commune. Cependant, on constate une **dynamique partenariale qui reste encore trop informelle et** un déficit de pilotage d'une approche globale. Ainsi peut-on souligner :

Un fonctionnement du SMJ en vase clos : le service jeunesse ne travaille pas encore suffisamment avec l'ensemble des partenaires positionnés sur la jeunesse. Si les relations se développent au sein même des services municipaux, les coopérations

opérationnelles sont encore très ponctuelles. Avec les partenaires extra municipaux (institutionnels et associatifs) les partenariats sont encore très faibles. On observe une logique municipale prédominante et une difficulté à exister pour les acteurs non municipaux. Du coup, les différents intervenants interviennent chacun dans leur domaine, de manière très cloisonnée. L'absence de coordination globale renforce ce déficit de projets collectifs.

Différents partenariats ont pu être identifiés au cours de cette étude. Nous ne les citerons pas tous. On constate par contre qu'il s'agit encore souvent de partenaires sur lesquels on renvoie les jeunes reçus dans sa propre structure, plus que de réels projets partagés et construits collectivement.

Le sociogramme ci-dessous met en évidence quelques relations plus construites. Citons en quelques exemples.

- Les établissements scolaires et notamment les collèges sont au cœur d'un réseau partenarial dense. Ils ont une position centrale et transversale et sont en lien avec de multiples acteurs locaux. Avec le SMJ et notamment le PIJ, le partenariat s'est construit plus particulièrement autour de la mise en place d'actions sur des thématiques liées à la violence et à la sexualité. Des actions de prévention routière ont pu être menées auprès des jeunes des classes de 4ème et de 3ème pour sensibiliser aux dangers de la route et aux conduites à risque. L'élection du CMEJ est une autre occasion de projet commun…
- Du fait de la proximité immédiate des structures, un partenariat entre la mission locale et le PIJ s'est traduit par des actions ponctuelles lors de manifestations comme les jobs d'été. Une aide technique a été apportée par les conseillers dans la réalisation de CV, la recherche d'un emploi correspondant au profil des candidats ainsi que la mise en situation d'entretien d'embauche. Ce partenariat a conduit à la création d'un pôle recherche d'emploi par le bais d'Internet ainsi que la mise en place de modules de travail sur l'alternance.

L'ensemble des projets menés par les différents services et acteurs locaux est l'occasion de créer des partenariats ponctuels. Toutefois, il manque certainement sur la ville une optimisation de ce fonctionnement partenarial qui pourrait passer par un travail collectif et partagé sur une problématique particulière.

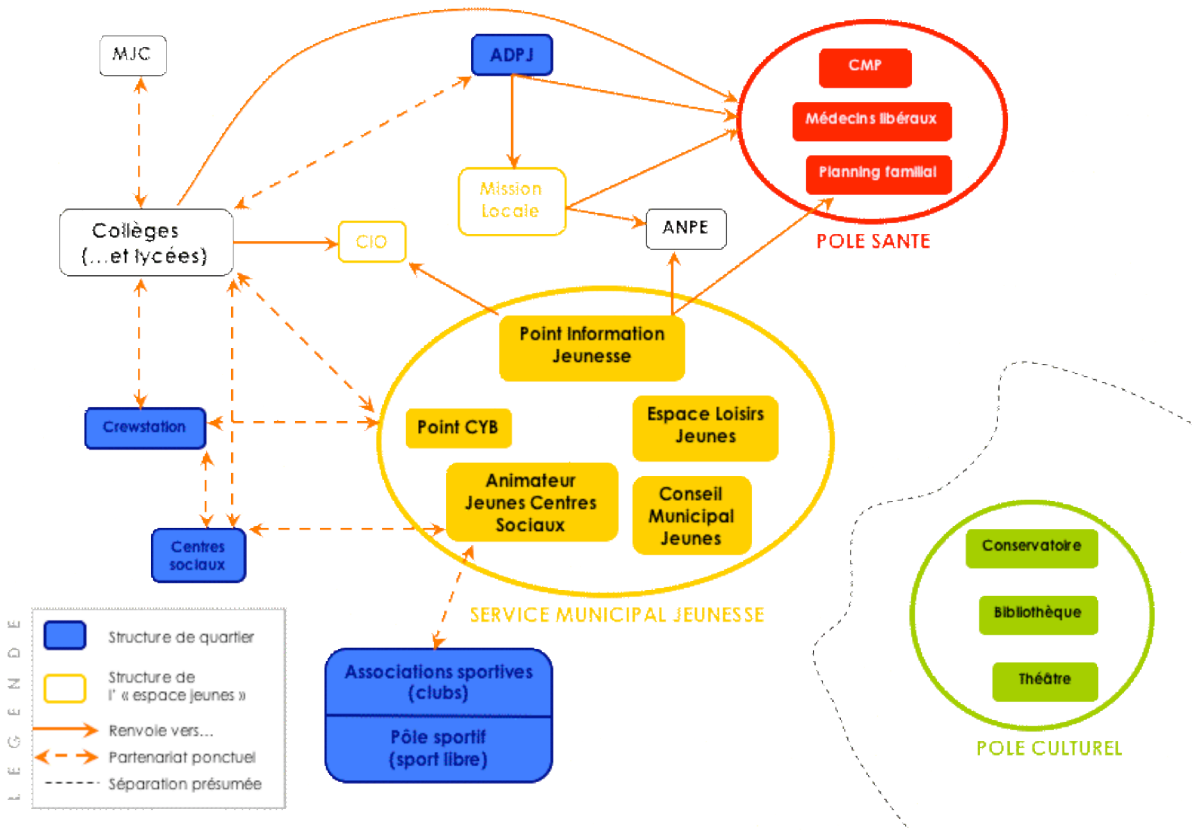

L'enjeu qui se pose aujourd'hui est le suivant : quel projet pour la jeunesse sur la ville ?

3.3. Une offre de loisirs peu adaptée à la demande ?

L'offre publique en direction de la jeunesse est relativement étoffée sur l'ensemble de la ville. Ainsi les ermontois disposent-ils d' :

- Une offre sportive
- Une offre culturelle : conservatoire, médiathèque, théâtre
- Une offre d'information, d'accompagnement et d'insertion : Point PIJ, Point Cyb, CIO, Mission Locale
- Une offre de loisirs portée par le SMJ, les associations, les Cybercafés (structures privées)
- Un travail important de prévention mené par l'ADPJ

L'analyse de cette offre conduit à dresser un certain nombre de constats :

Une offre de loisirs calquée sur une demande de jeunes plutôt scolarisés

- L'offre sportive et culturelle recrute plutôt des jeunes scolarisés issus des classes moyennes. Elle correspond plus, en effet, à leurs aspirations.
- L'offre de loisirs définie par le SMJ ne trouve elle pas preneur : la programmation d'activités établie par l'Espace Loisirs Jeunes ainsi que certaines activités prenant place pendant les vacances scolaires sont des échecs en terme de fréquentation, alors que la même activité proposée par l'ADPJ (exemple : une sortie kart) « recrute » un grand nombre de jeunes. Quelle est la différence ? Une certaine proximité entre les professionnels et les jeunes, une co-production de l'activité. Ce constat donne à réfléchir sur les modes de définition de l'offre et sur les conditions de mise en œuvre.

Une absence de projet global construit par l'ensemble des partenaires

Chacun intervient en fonction des objectifs de son service, et des moyens afférents. Peu de mutualisation et peu de synergie entre les partenaires dilue les moyens, et contribue même parfois à des phénomènes de concurrence entre opérateurs (exemple : l'activité hip-hop proposée par le centre social des Chênes et par l'ELJ).

3.4. Une tension entre proximité et centralité

Un vrai constat s'impose : les jeunes des quartiers sont très mal pris en compte dans l'offre publique.
Ce public, pour différentes raisons, a peu accès aux structures culturelles « classiques », et il participe peu aux clubs sportifs. Les centres sociaux n'accueillent plus les jeunes, et le SMJ ne développe pas d'action de proximité.
Il existe un vrai déficit d'interlocuteur pour les jeunes des Chênes et des Passerelles.

L'histoire de la politique jeunesse sur la ville témoigne de ce balancier entre politique de proximité (locaux de jeunes sur les quartiers) et politique centralisée.
Depuis la fermeture des locaux jeunesse sur les deux quartiers d'habitat social, le maire a déclaré qu'il n'y avait qu'une seule jeunesse à Ermont et que l'offre serait centralisée en centre-ville. Les centres sociaux n'accueillent plus les jeunes dans leurs locaux (en dehors des ateliers programmés). Ainsi, sur les deux quartiers, seule l'ADPJ et le coordinateur du SMJ sont présents et accessibles aux jeunes. C'est insuffisant. Notamment parce que la mission première de l'ADPJ est de répondre aux jeunes en difficulté et l'association ne peut, seule, pallier l'absence d'interlocuteur sur les quartiers. D'autre part, parce que la mission du coordinateur apparaît aujourd'hui sous dimensionnée au regard des besoins.

BILAN :

- **Un décalage entre les jeunes à qui l'on s'adresse qui ne sont pas demandeurs (jeunes scolarisés) et ceux demandeurs à qui on ne répond pas (jeunes des quartiers)**

- **Comment articuler l'équipement central et le besoin de proximité ?**
  Faut-il ouvrir des espaces sur les quartiers ou tout centraliser dans le nouvel espace ?

ORIENTATION N°1 :

Construire un projet jeunesse partenarial et global

1. Définir les **modalités de la coordination globale** de la politique jeunesse sur Ermont : cadre méthodologique, partage des responsabilités, clarification des rôles de chaque partenaire dans ce projet global, identification du coordonnateur local du projet

2. Développer le(s) **partenariat(s)** sur des réflexions thématiques, autour d'une veille de diagnostic, sur des projets d'actions :
   - Organiser des rencontres régulières de l'ensemble des partenaires jeunesse, partenaires extra-municipaux compris
   - Organiser des séminaires de travail sur des thématiques spécifiques. Profiter des projets communs pour asseoir les partenariats : par exemple la mise en place d'une action de veille éducative
   - Créer des synergies entre les différents volets thématiques : culturel, sportif, insertion….

3. **Partager** le Projet Educatif Local et le **revalider** collectivement
   Construire le « réseau local jeunesse » : le groupe de travail réuni au cours de cette étude pourrait perdurer au-delà de ce diagnostic

4. S'interroger sur **le sens et le bien-fondé de l'offre de loisirs** : quelle offre de loisirs, avec quels objectifs et pour quels publics ? Quel futur et quelles perspectives d'évolution pour l'Espace Loisirs Jeunes ? Comment faire évoluer les pratiques ?

ORIENTATION N°2 :

Réussir le projet de l'espace Guerin Drouet

Les **objectifs** de Guérin Drouet tels qu'ils sont énoncés par les partenaires :

- Donner une visibilité à la politique jeunesse sur la ville
- Construire un projet global sur la ville, asseoir un vrai partenariat (en termes d'information, d'accompagnement et d'accueil)
- Redynamiser le brassage et la rencontre entre les jeunes de la ville
- Faire levier sur de nouveaux projets et de nouvelles modalités d'intervention
- Mutualiser des moyens
- Mettre en synergie des compétences diverses

Pour ce faire, il s'agit de :

1. **Définir et partager le projet de service de la structure** avec d'une part, les services hébergés et d'autre part, l'ensemble des partenaires jeunesse sur la ville. Faire en sorte que chacun soit partenaire d'un projet collectif et non simple utilisateur d'un espace.
2. **Définir clairement la mission de coordination** interne de l'équipement : assurer la mise en réseau des acteurs, développer des relations de travail entre les différents services)
3. **Penser l'accueil et l'orientation du public** (positionner physiquement un chargé d'accueil central du public, c'est-à-dire commun à l'ensemble des services hébergés)
4. **Penser la mutualisation des moyens** (par ex. faut-il que chacun ait son propre centre de documentation ?)
5. **Définir une stratégie globale de communication sur l'espace et l'offre faite,** efficace et attractive
6. **Définir un processus de suivi et d'évaluation continue**

ORIENTATION N°3 : Résoudre la tension entre centralité et proximité

Répondre à la demande de proximité, diversifier l'offre en fonction de la demande

1. Répondre à des **demandes spécifiques émergeant de jeunes** habitant les quartiers d'habitat social (auxquelles on ne répond pas aujourd'hui). Repenser les modalités d'intervention auprès de ces publics (penser des interventions « hors les murs », limiter le tout atelier, assouplir les modalités d'inscription aux activités, revoir les modalités de tarification – un quotient familial ?-…). Rétablir une relation de confiance en apportant des réponses claires aux demandes…

2. Créer des accueils de proximité : réorganiser le **fonctionnement des centres sociaux** dans leur organisation globale pour accueillir les jeunes (en cours)

3. Définir le **profil de la mission de l'animateur** rattaché aux centres sociaux. Construire la relation entre centres sociaux et Espace Loisir jeune.

4. **Privilégier la relation avec les relais de terrain** (ADPJ, animateurs, associations…) pour faire remonter la demande des jeunes, et pour aider à structurer cette demande.

5. **Identifier clairement les interlocuteurs** de terrain capables d'accompagner les jeunes, d'engager un travail de fond sur ces projets à construire et mener par et avec les jeunes. Capables d'être « réactif » à la demande.

6. Utiliser les lieux de proximité et les relais de terrain pour **inciter les jeunes à venir à l'espace Guérin Drouet**, une fois la relation de confiance rétablie, sur un projet incitatif ou construit par les jeunes eux-mêmes.

7. **Multiplier les actions capables de mixer les publics**. Par exemple : des envies partagées par l'ensemble des « jeunesses » autour des cultures urbaines, penser la possibilité de mixer les professionnels sur les lieux de proximité pour favoriser la mixité (ex foot en salle avec la présence d'un technicien sportif, d'un animateur et d'un éducateur…)

8. Un axe fort à développer autour de la culture : **décentralisation d'activités culturelles sur les quartiers**, développer de nouveaux partenariats entre les acteurs culturels et les acteurs sociaux

ORIENTATION N°4 : Développer la qualification des acteurs

1. Favoriser les échanges de pratiques et de savoir faire entre acteurs sur la ville

2. Former et outiller les professionnels du SMJ afin de mettre en cohérence les exigences administratives et les pratiques éducatives

Liste des entretiens réalisés

Réunion interne du 13 janvier avec le service jeunesse :

Sylvain Léger Jeunesse - Sports & Vie Associative
KADIJA AIBOUT assistante de direction
Fatima MOHAMED coordinatrice
OSCARINE GUILLOT pôle Espace loisirs jeunes
Chloé
Valérie HERAN PIJ
David GARREAUD Point cyb
Vandewalle Nicolas coordinateur centres sociaux

Réunion interpartenariale du 20 janvier 2006 :

Nolly Brisbout, Directrice action Educative,
Christian Auby, MJC,
Noël Bucheton, Police municipale,
Majid Hissini, ADPJ,
Jean-Marie Sulis, ADPJ,
Alexandra Zrya,
Fatima Mohamed, SMJ,
Alain Weill, conservatoire,
Sylvain Léger, directeur SMJ,
Yann-Even Graal, service des sports,
JL Ménager, CS F. Rude,
Estelle Aubry, Crewstation,
Odouba Davy, Crew station,
Frédéric Agostini, CP politique de la ville,
Nicolas Vandewalle, SMJ,
JC Tailliez, théâtre,
Fazila Dehas, CS des Chênes,
Alain Mazurier, Pdt MJC

Réunion interpartenariale du 28 février 2006

Nelly Brisbout, Directrice action Educative,
J.J.Fréjaville DAS Ville d'Ermont
Alain Weill, conservatoire,
Yann-Even Graal, service des sports,
JL Ménager, CS F. Rude,
Estelle Aubry, Crewstation,
Stéphane Auby Crew Station
Alex Lobovar ADPJ
Nicolas Vandewalle, SMJ,
JC Tailliez, théâtre,
Fazila Dehas, CS des Chênes,
Alain Mazurier, Pdt MJC
Christian Auby, MJC
Valérie Héran, responsable PIJ SMJ
Hacene Bernoussi SMJ

Liste des entretiens auprès des acteurs locaux

Sylvain Léger Jeunesse - Sports & Vie Associative
Yann-Even Grall Service des sports
KADIJA AIBOUT assistante de direction
Fatima MOHAMED coordinatrice
Hacène BERNOUSSI –OSCARINE GUILLOT pôle Espace loisirs jeunes
Valérie HERAN PIJ
David GARREAUD Point cyb
THOMAS MANCHUETTE animateur CMEJ
Vandewalle Nicolas coordinateur centres sociaux
Jean-Christophe Tailliez théâtre
Monsieur JOEL NACCACHE Maire adjoint en charge des affaires sportives
Madame Brigitte OEHLER Conseillère municipale en charge de la jeunesse
Monsieur FREJAVILLE Directeur Général Adjoint des services
Monsieur AGOSTINI Directeur du service Politique de la ville
Association pour la Défense et la Prévention de la Jeunesse (A.D.P.J.)
Maison des Jeunes et de la Culture M. Auby (MJC)